

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable

2
0
2
1

Validé en commission le
Et approuvé en conseil communautaire le

Rappel du cadre réglementaire et précision des objectifs de ce rapport annuel :

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2021 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par **Bièvre Isère Communauté** dans le cadre de sa compétence de production et de distribution de l'eau potable.

Ce document est également un outil d'information à destination des usagers de l'eau : il est mis en ligne sur le site Internet de l'Observatoire de l'Eau et sur le site internet de **Bièvre Isère Communauté**.

Bièvre Isère Communauté

1 avenue Roland Garros - Grenoble Air Parc
38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

Rapport eau potable 2021

Sommaire

1	Le territoire	P 5
2	Les missions du service	p 6
3	Synthèse des indicateurs de performance	p 8
4	Les abonnés du territoire	P 10
5	La ressource en eau	P 15
6	Les volumes consommés	P 23
7	Le réseau et le stockage	P 29
8	La qualité de l'eau distribuée	P 45
9	Volet financier	P 52
10	ANNEXES	P 64



EDITO

Les nombreuses ressources du territoire permettent au service de l'eau potable de Bièvre Isère Communauté la production et la mise en distribution de l'eau pour ses 28 053 abonnés.

L'eau du réseau public est le produit alimentaire le plus contrôlé en France et doit répondre aux différentes exigences réglementaires en vigueur. Le service de l'eau met tout en œuvre pour assurer un service de qualité aux abonnés du territoire desservis par son réseau de distribution.

L'année 2021 a été marquée par des opérations de renouvellement de conduite permettant ainsi la lutte contre les pertes en réseau.

L'année 2022 verra se poursuivre la mise en œuvre des engagements du contrat signé pour 3 ans avec l'Agence de l'eau pour la préservation et la sécurisation de la ressource.

Monsieur Eric SAVIGNON

Le Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Assainissement

1. Le territoire



50 communes en 2021

57 127 habitants



2. Les missions du service

Les compétences de la collectivité en termes de gestion de l'eau regroupent les missions suivantes :

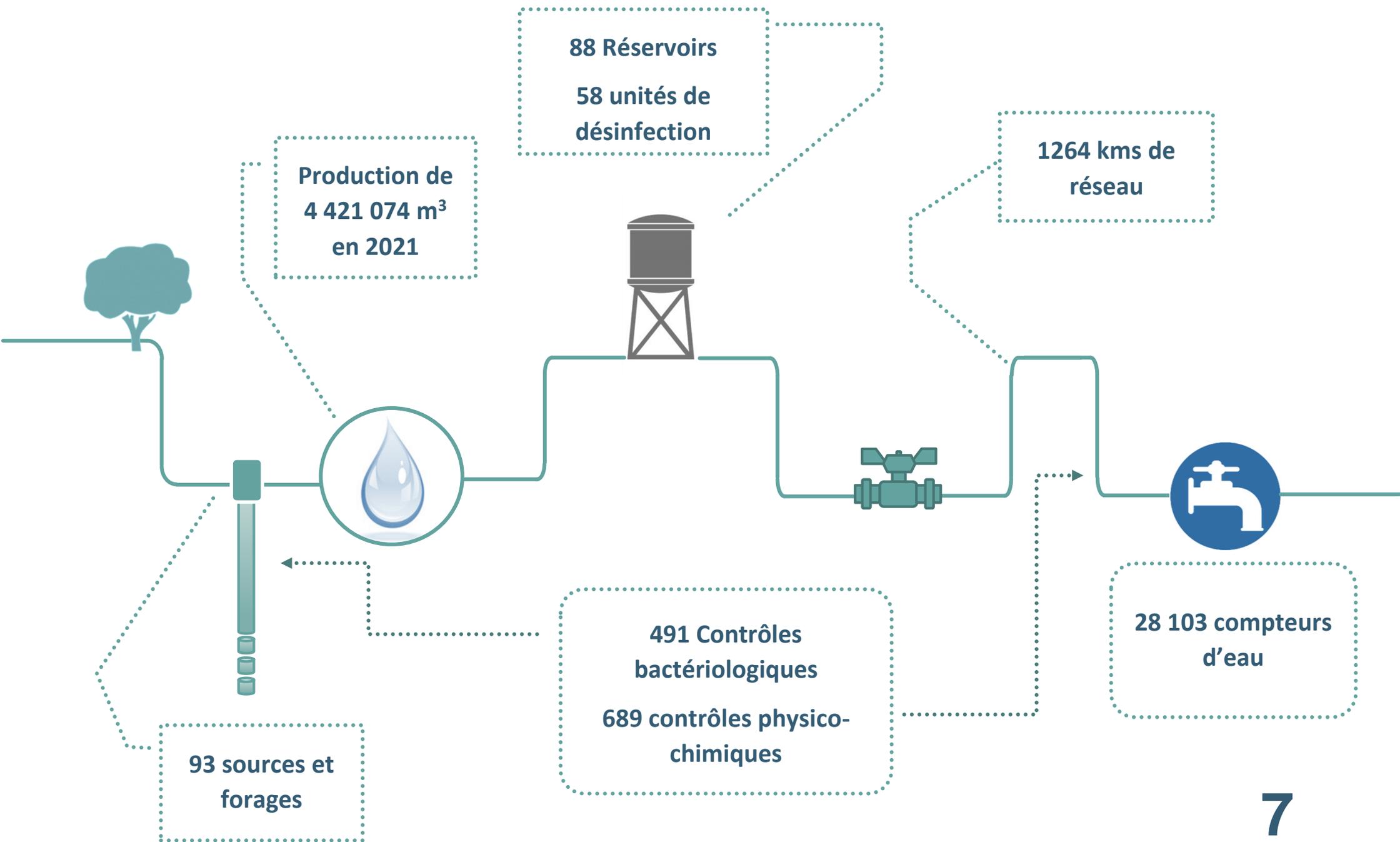
EAU POTABLE	○ La production d'eau potable	
	○ Le transport et le stockage d'eau potable	
	○ La distribution chez l'abonné	
	○ La facturation des redevances	



28 053 abonnés
Bièvre Isère Communauté



3 103 838 m³ d'eau
consommés en 2021



3. Synthèse des indicateurs de performance

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur 2020	Valeur 2021
Abonnés	Indicateur descriptif	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	56 789	57 127
Abonnés	Indicateur descriptif	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (moyenne pondérée sur le nombre de communes et comprenant les redevances pour pollution domestique et prélèvement)	1,74 € TTC	1,79 € TTC
Abonnés	Indicateur descriptif	D151.0	Délai maximal d'ouverture de branchement pour les nouveaux abonnés défini par le service	5 jours ouvrés	5 jours ouvrés
Abonnés	Indicateur de performance	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,21	0,36
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98,60	99,20
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	75,20	61,40 *
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Avancement réglementaire par captage présenté en partie 5 (moyenne de 51 %)	
Réseau	Indicateur de performance	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95	96,7

Rapport eau potable 2021

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur 2020	Valeur 2021
Réseau	Indicateur de performance	P104.3	Rendement du réseau de distribution	70,3 %	71,6 %
Réseau	Indicateur de performance	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	4,88	3,70
Réseau	Indicateur de performance	P106.3	Indice linéaire de perte en réseau	4,37	3,69
Réseau	Indicateur de performance	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,15 %	0,27 %
Gestion financière	Indicateur de performance	P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	49 957,99 €	55 191,99 €

**L'indicateur de Qualité P102.1 relatif au taux de conformité pour les paramètres physicochimique est présenté en détail en page 45 du présent rapport.*

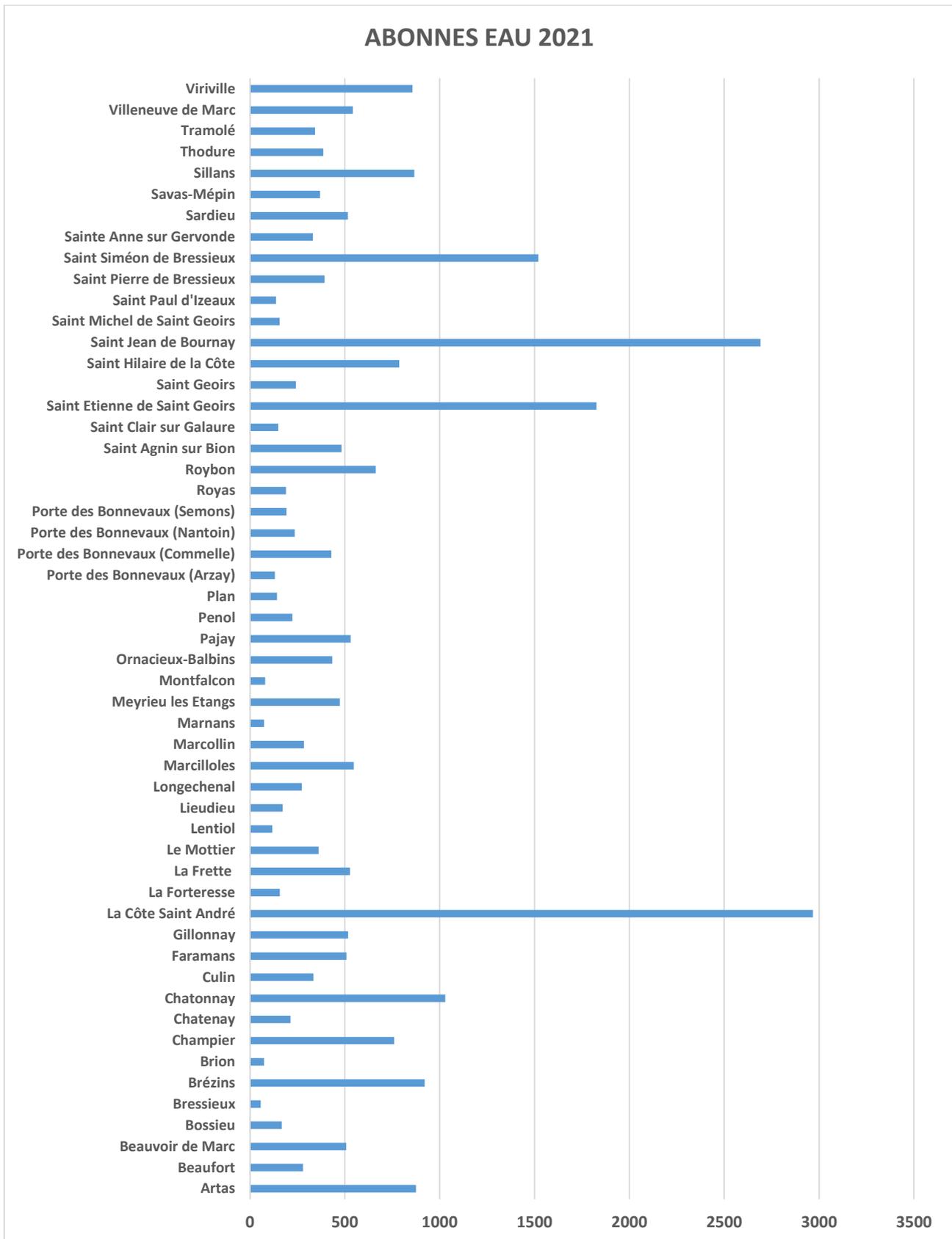
4. Les abonnés

En 2021, Le nombre d'abonnés à l'eau du territoire est de 28 053 sur 50 communes. Les communes de Beauvoir de Marc, Savas-Mepin et Villeneuve de Marc sont gérées par la société SAUR via une délégation de service jusqu'en avril 2022.

Communes	Abonnés eau 2021	Population 2021
Artas	875	1868
Beaufort	279	586
Beauvoir de Marc	507	1140
Bossieu	168	326
Bressieux	57	105
Brézins	921	2224
Brion	74	154
Champier	760	1470
Châtenay	213	475
Châtonnay	1030	2126
Culin	334	787
Faramans	509	1062
Gillonay	518	1066
La Côte Saint André	2968	5220
La Forteresse	158	339
La Frette	527	1133
Le Mottier	362	768
Lentiol	118	242
Lieudieu	173	359
Longechenal	273	608
Marcilloles	547	1176
Marcollin	284	683
Marnans	74	154
Meyrieu les Etangs	474	1075
Montfalcon	80	145
Ornacieux-Balbins	434	891

Rapport eau potable 2021

Communes	Abonnés eau 2021	Population 2021
Pajay	531	1 181
Penol	224	375
Plan	143	270
Porte des Bonnevaux (Arzay)	131	2 142
Porte des Bonnevaux (Commelle)	429	
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	236	
Porte des Bonnevaux (Semons)	192	
Royas	190	408
Roybon	663	1 240
Saint Agnin sur Bion	483	1 107
Saint Clair sur Galaure	149	302
Saint Etienne de Saint Geoirs	1 827	3 309
Saint Geoirs	242	540
Saint Hilaire de la Côte	787	1 592
Saint Jean de Bournay	2 691	4 711
Saint Michel de Saint Geoirs	156	319
Saint Paul d'Izeaux	137	308
Saint Pierre de Bressieux	393	800
Saint Siméon de Bressieux	1 521	3 007
Sainte Anne sur Gervonde	332	734
Sardieu	516	1 169
Savas-Mépin	369	916
Sillans	866	1 980
Thodore	387	798
Tramolé	343	801
Villeneuve de Marc	542	1 209
Viriville	856	1 727
Total	28 053	57 127



Rapport eau potable 2021

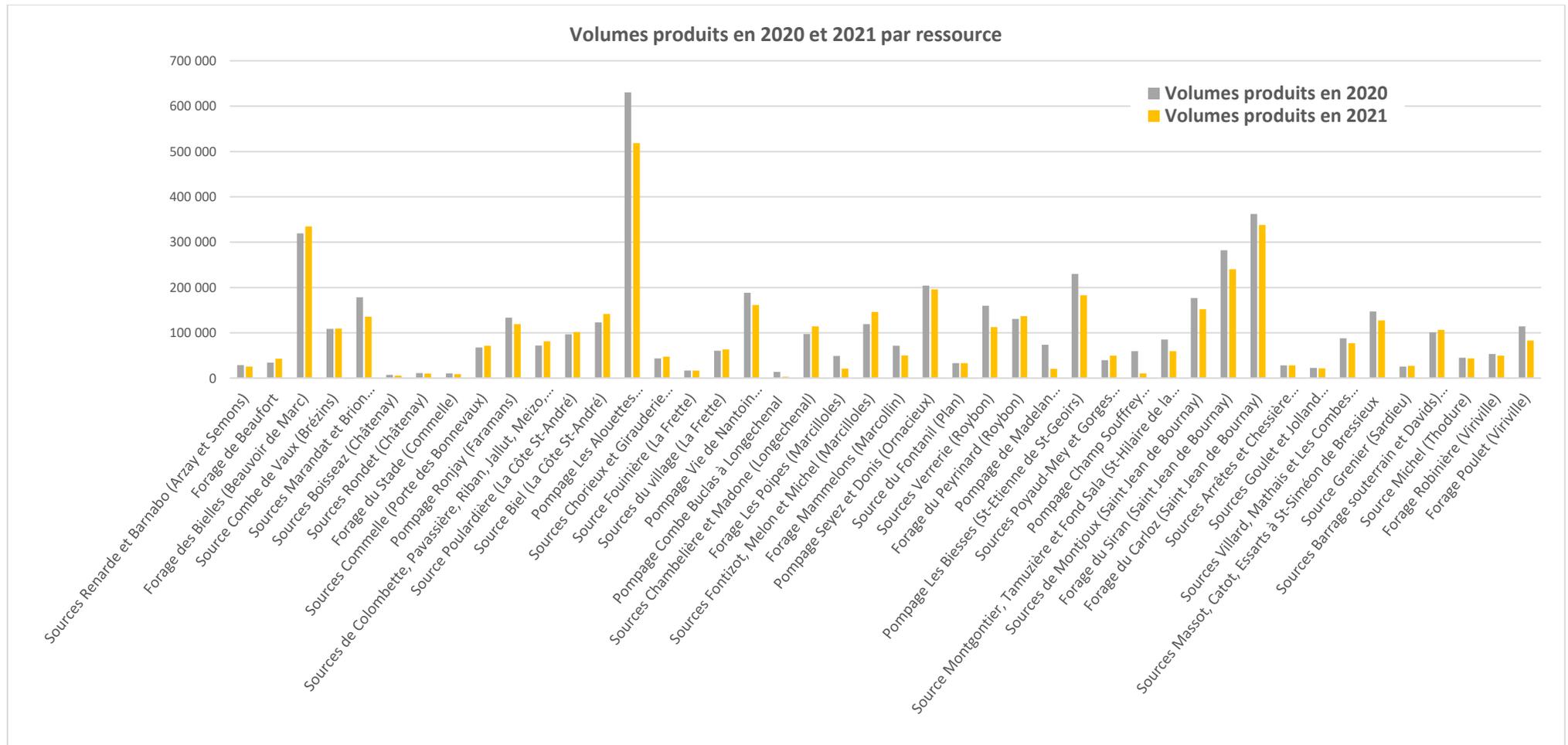
Communes	Abonnés eau 2020	Abonnés eau 2021	Evolution nombre d'abonnés 2020/2021
Artas	858	875	+ 2%
Beaufort	273	279	+ 2%
Beauvoir de Marc	485	507	+ 5%
Bossieu	167	168	+ 1%
Bressieux	57	57	+ 0%
Brézins	902	921	+ 2%
Brion	72	74	+ 3%
Champier	723	760	+ 5%
Châtenay	212	213	+ 0%
Châtonnay	1007	1030	+ 2%
Culin	327	334	+ 2%
Faramans	502	509	+ 1%
Gillonay	512	518	+ 1%
La Côte Saint André	2903	2968	+ 2%
La Forteresse	155	158	+ 2%
La Frette	522	527	+ 1%
Le Mottier	359	362	+ 1%
Lentiol	113	118	+ 4%
Lieudieu	169	173	+ 2%
Longechenal	272	273	+ 0%
Marcilloles	540	547	+ 1%
Marcollin	288	284	- 1%
Marnans	76	74	- 3%
Meyrieu les Etangs	469	474	+ 1%
Montfalcon	78	80	+ 3%
Ornacieux-Balbins	428	434	+ 1%
Pajay	526	531	+ 1%
Penol	216	224	+ 4%
Plan	137	143	+ 4%
Porte des Bonnevaux (Arzay)	129	131	+ 2%
Porte des Bonnevaux (Commelle)	425	429	+ 1%
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	233	236	+ 1%
Porte des Bonnevaux (Semons)	190	192	+ 1%
Royas	187	190	+ 2%
Roybon	664	663	- 0%
Saint Agnin sur Bion	471	483	+ 3%
Saint Clair sur Galaure	147	149	+ 1%
Saint Etienne de Saint Geoirs	1782	1827	+ 3%
Saint Geoirs	242	242	+ 0%
Saint Hilaire de la Côte	788	787	- 0%
Saint Jean de Bournay	2646	2691	+ 2%
Saint Michel de Saint Geoirs	156	156	+ 0%

Rapport eau potable 2021

Communes	Abonnés eau 2020	Abonnés eau 2021	Evolution nombre d'abonnés 2020/2021
Saint Paul d'Izeaux	137	137	+ 0%
Saint Pierre de Bressieux	391	393	+ 1%
Saint Siméon de Bressieux	1503	1521	+ 1%
Sainte Anne sur Gervonde	331	332	+ 0%
Sardieu	507	516	+ 2%
Savas-Mépin	357	369	+ 3%
Sillans	870	866	- 0%
Thodure	382	387	+ 1%
Tramolé	330	343	+ 4%
Villeneuve de Marc	517	542	+ 5%
Viriville	849	856	+ 1%
Total	27 582	28 053	+ 1%

5. La ressource en eau

Les volumes produits en 2020 et 2021



Nom de la source	Volumes produits en 2020	Volumes produits en 2021	Evolution de la production
Sources Renarde et Barnabo (Arzay et Semons)	28 775	25 460	-11,5%
Forage de Beaufort	34 043	43 061	26,5%
Forage des Bielles (Beauvoir de Marc)	319 165	334 600	4,8%
Source Combe de Vaux (Brézins)	108 875	109 499	0,6%
Sources Marandat et Brion (Saint-Etienne de Saint-Geoirs)	178 391	135 374	-24,1%
Sources Boisseaz (Châtenay)	7 483	5 452	-27,1%
Sources Rondet (Châtenay)	11 173	10 176	-8,9%
Forage du Stade (Commelle)	10 610	8 779	-17,3%
Sources Commelle (Porte des Bonnevaux)	67 369	71 548	6,2%
Pompage Ronjay (Faramans)	133 214	119 164	-10,5%
Sources de Colombette, Pavassière, Riban, Jallut, Meizo, Bordonne et Pinat (Gillonay)	71 935	81 035	12,7%
Source Poulardière (La Côte Saint André)	96 500	101 534	5,2%
Source Biel (La Côte Saint André)	122 895	141 444	15,1%
Pompage Les Alouettes (La Côte Saint André)	630 196	518 514	-17,7%
Sources Chorieux et Girauderie (La Forteresse)	43 505	47 357	8,9%
Source Fouinière (La Frette)	16 338	16 706	2,3%
Sources du village (La Frette)	60 503	63 042	4,2%
Pompage Vie de Nantoin (Champier, Nantoin et Le Mottier)	187 975	161 406	-14,1%
Pompage Combe Buclas à Longechenal	14 068	2 794	-80,1%
Sources Chamberlière et Madone (Longechenal)	97 100	114 416	17,8%
Forage Les Poipes (Marcilloles)	49 007	20 785	-57,6%
Sources Fontizot, Melon et Michel (Marcilloles)	119 079	145 804	22,4%
Forage Mammelons (Marcollin)	71 579	50 102	-30,0%

Rapport eau potable 2021

Nom de la source	Volumes produits en 2020	Volumes produits en 2021	Evolution de la production
Pompage Seyez et Donis (Ornacieux)	204 247	196 093	-4,0%
Source du Fontanil (Plan)	32 839	32 988	0,5%
Sources Verrerie (Roybon)	159 725	112 291	-29,7%
Forage du Peyrinard (Roybon)	130 565	136 473	4,5%
Pompage de Madelan (Saint Etienne de Saint Geoirs)	73 508	20 287	-72,4%
Pompage Les Biesses (Saint Etienne de Saint Geoirs)	230 153	182 602	-20,7%
Sources Poyaud-Mey et Gorges (Saint Geoirs)	39 768	49 432	24,3%
Pompage Champ Souffrey (Saint Hilaire de la Côte)	59 298	10 398	-82,5%
Source Montgontier, Tamuzière et Fond Sala (Saint Hilaire de la Côte)	85 374	59 291	-30,6%
Sources de Montjoux (Saint Jean de Bournay)	176 473	152 212	-13,7%
Forage du Siran (Saint Jean de Bournay)	282 268	240 445	-14,8%
Forage du Carloz (Saint Jean de Bournay)	362 174	337 903	-6,7%
Sources Arrêtes et Chessière (Saint Michel de Saint Geoirs)	28 260	27 981	-1,0%
Sources Goulet et Jolland (Saint Paul d'Izeaux)	22 433	21 443	-4,4%
Sources Villard, Mathais et Les Combes (Saint Pierre de Bressieux)	87 932	77 007	-12,4%
Sources Massot, Catot, Essarts à Saint Siméon de Bressieux	147 037	127 391	-13,4%
Source Grenier (Sardieu)	25 591	27 122	6,0%
Sources Barrage souterrain et Davids) (Sillans)	100 752	106 266	5,5%
Source Michel (Thodure)	45 132	43 379	-3,9%
Forage Robinière (Viriville)	53 219	49 292	-7,4%
Forage Poulet (Viriville)	114 220	82 726	-27,6%
TOTAL	4 940 746	4 421 074	-10,5%

En 2021, les ressources profondes ont été autant sollicitées qu'en 2020 (51,3 % des ressources totales en 2020 et 52,1 % en 2021). Le volume total prélevé est en baisse (- 519 672 m³ par rapport à 2020).

Suivi des ressources disponibles

Les 8 premières ressources de Bièvre Isère Communauté les plus importantes en termes de volumes sont les suivantes :

Nom de la source	Volumes produits en 2021 en m ³	Proportion de la ressource par rapport à la production globale
Pompage Les Alouettes (La Côte Saint André)	518 514	11,7%
Forage du Carloz (Saint Jean de Bournay)	337 903	7,6%
Forage des Bielles (Beauvoir de Marc)	334 600	7,6%
Forage du Siran (Saint Jean de Bournay)	240 445	5,4%
Pompage Seyez et Donis (Ornacieux)	196 093	4,4%
Pompage Les Biesses (Saint Etienne de Saint Geoirs)	182 602	4,1%
Pompage Vie de Nantoin (Champier, Nantoin et Le Mottier)	161 406	3,7%
Sources de Montjoux (Saint Jean de Bournay)	152 212	3,4%

Il existe deux types de ressource :

- Captages de sources
- Forages dans les nappes des alluvions du Liers, de la Bièvre, des Vallées de Vienne et de la molasse profonde.

Des mesures sont effectuées sur place, de manière hebdomadaire en période de sécheresse, sur les sources les plus sensibles afin d'anticiper une éventuelle situation critique :

Commune	Ressource
Châtenay	Rondet
La Forteresse	Chorieux
Roybon	Verrerie
Saint Hilaire de la Côte	le Château
Saint Michel de Saint Geoirs	Arêtes et Chessière
Saint Pierre de Bressieux	Combe et fontaines des Villards
Thodure	Fontizot

Rapport eau potable 2021

Concernant les forages dans la nappe, la plupart d'entre eux sont suivis par le biais de sondes de niveau. Les Alouettes à La Côte Saint André, Seyez et Donis à Ornacieux-Balbins, La Vie de Nantoin à Le Mottier et Le Ronjay à Faramans depuis 2009. Le forage des Biesses à Saint Etienne de Saint Geoirs est équipé d'une sonde depuis fin 2018. Le niveau dans le forage de Combe Buclas à Longechenal est suivi constamment depuis décembre 2019. Depuis 2020, les forages du Siran et du Carloz à Saint Jean de Bournay et le forage du Poulet à Viriville sont également équipés. En 2021 le forage du Peyrinard à Roybon, le forage de Champ Souffrey à Saint Hilaire de la Côte et le forage de Madelan à Saint Etienne de Saint Geoirs ont également été équipés.

La protection de la ressource

Toute ressource d'eau destinée à la consommation humaine doit être protégée par des périmètres de protection réglementaires. Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement de cette procédure par ressource.

0 % Aucune action			
20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours			
40 % Avis de l'hydrogéologue rendu			
50 % Dossier déposé en préfecture			
60 % Arrêté préfectoral			
80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)			
100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté			
COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
PORTE DES BONNEVAUX (ARZAY)	Renarde	Captages de sources	60%
BEAUFORT	Bas Beaufort	Captages de sources	40%
BEAUVOIR DE MARC	Bielles	Captages de sources	60%
BOSSIEU	Village	Captages de sources	40%
BRION	Brion	Captages de sources	60%
BRION	Marandat	Captages de sources	60%
CHATENAY	Pré rond	Captages de sources	40%
CHATENAY	Rondet	Captages de sources	40%
CHATENAY	Boisseaz	Captages de sources	60%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Boix Roux Amont	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Boix Roux Aval	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Maillot	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Stade	Captages de sources	40%
FARAMANS	Ronjay	Forage	40%
GILLONNAY	Beray	Captages de sources	40%

Rapport eau potable 2021

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
GILLONNAY	Biel	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Goulet Meizo	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Bordone	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Jallut	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Pinat	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Riban	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Colombette	Captages de sources	40%
LA COTE SAINT ANDRE	Alouettes	Forage	40%
LA COTE SAINT ANDRE	Buenerd	Captages de sources	40%
LA COTE SAINT ANDRE	Desormeaux	Captages de sources	40%
LA COTE SAINT ANDRE	Paleyrac	Captages de sources	40%
LA COTE SAINT ANDRE	Pré Moulin	Captages de sources	40%
LA COTE SAINT ANDRE	Tessier	Captages de sources	40%
LA FORTERESSE	Villefranche	Captages de sources	60%
LA FORTERESSE	Chorieux	Captages de sources	80%
LA FRETTE	Bertholet	Captages de sources	60%
LA FRETTE	Charpenay	Captages de sources	60%
LA FRETTE	Fontenettes	Captages de sources	60%
LONGECHENAL	Combe Buclas	Captages de sources	40%
LONGECHENAL	Chamberliere-Ouest	Captages de sources	60%
LONGECHENAL	Madone	Captages de sources	60%
MARCOLLIN	Groubes	Forage	80%
LE MOTTIER	Vie de Nantoin	Forage	40%
ORNACIEUX-BALBINS	Seyez et Donis	Forage	40%
PENOL	Grenier	Captages de sources	60%
PLAN	Fontanil	Forage	60%
PLAN	Combes	Captages de sources	40%
PLAN	Davids	Captages de sources	60%
ROYBON	Peyrinard + F3	Forage	40%

Rapport eau potable 2021

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
ROYBON	Les sources de la Verrerie (8)	Captages de sources	60%
ROYBON	Grignon	Captages de sources	60%
ROYBON	Oursière Mitifiot	Captages de sources	60%
ROYBON	Peyrinard F1et2	Forage	60%
SAINT CLAIR SUR GALAURE	Dorey Prudent	Captages de sources	40%
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS	Biesses	Captages de sources	40%
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS	Madelan	Captages de sources	80%
SAINT GEOIRS	Gorges	Captages de sources	60%
SAINT GEOIRS	Poyaud-Mey	Captages de sources	60%
SAINT GEOIRS	Mallivier	Captages de sources	60%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Champ Souffrey	Captages de sources	40%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Château	Captages de sources	40%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Font Sala	Captages de sources	40%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Font Sala Basse	Captages de sources	40%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Montgontier	Captages de sources	40%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Pavassière	Captages de sources	40%
SAINT HILAIRE DE LA COTE	Fouinière	Captages de sources	60%
SAINT JEAN DE BOURNAY	Carloz	Forage	40%
SAINT JEAN DE BOURNAY	Siran	Forage	60%
SAINT JEAN DE BOURNAY	Montjoux	Captages de sources	80%
SAINT MICHEL DE SAINT GEOIRS	Aretes inférieur et supérieur	Captages de sources	0%
SAINT MICHEL DE SAINT GEOIRS	Chessieres	Captages de sources	40%
SAINT PAUL D'IZEAUX	Jolland	Captages de sources	80%
SAINT PAUL D'IZEAUX	Mallein	Captages de sources	-
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Combe de vaux	Captages de sources	40%
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Les Essarts	Captages de sources	60%
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Fontaine des Villards et Mathais	Captages de sources	80%

Rapport eau potable 2021

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Mathais	Captages de sources	80%
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	Catot	Captages de sources	60%
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	Chourarie - Anciennes sources	Captages de sources	60%
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	Chourarie - Nouvelles sources	Captages de sources	60%
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	Combe Massot	Captages de sources	60%
PORTE DES BONNEVAUX (SEMONS)	Barnabo	Captages de sources	60%
SILLANS	Barrage Souterrain	Captages de sources	80%
THODURE	Bretallet	Captages de sources	40%
THODURE	Michel Thodure	Captages de sources	40%
THODURE	Poipes	Forage	40%
THODURE	Ribeaud	Captages de sources	40%
THODURE	Vallet	Captages de sources	40%
THODURE	Fontizot	Captages de sources	60%
THODURE	Melon	Captages de sources	60%
THODURE	Michel	Captages de sources	60%
VIRIVILLE	Combe Claire	Captages de sources	60%
VIRIVILLE	Poulet	Forage	60%
VIRIVILLE	Robinière	Forage	60%

Parmi ces ressources, 9 captages (en gras dans la liste ci-dessus) font l'objet de mesures de protection particulières à travers 5 programmes d'actions « captages prioritaires ». Ces captages sont identifiés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) comme présentant une sensibilité aux nitrates et/ou aux produits phytosanitaires.

La démarche « captages prioritaires » vise à obtenir une qualité des eaux brutes suffisante pour limiter ou éviter tout traitement des pollutions en nitrates et en pesticides avant la distribution de l'eau potable.

La mise en œuvre de la démarche se déroule en 4 étapes :

- 1) Délimitation de l'AAC (Aire d'Alimentation de Captage)
- 2) Réalisation d'un Diagnostic Territorial Multi Pressions (DTMP)
- 3) Elaboration d'un plan d'action
- 4) Mise en œuvre du plan d'action.

En résumé :

93 captages actifs sur le territoire de Bièvre Isère Communauté

- 43 disposent d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique
- 9 ont une procédure en cours
- 41 procédures de Déclaration d'Utilité Publique sont anciennes et/ou sont à reprendre.

6. Les volumes consommés

Volumes par commune

Communes	Volume en m ³ en 2020	Volume en m ³ en 2021	Evolution 2021/2020
Artas	76 563	88 207	+ 15%
Porte des Bonnevaux (Arzay)	11 599	12 600	+ 9%
Beaufort	23 783	21 316	- 10%
Beauvoir de Marc	48 352	37 941	- 22%
Bossieu	12 591	13 241	+ 5%
Bressieux	4 947	5 389	+ 9%
Brézins	110 871	122 413	+ 10%
Brion	6 332	6 813	+ 8%
Champier	78 045	75 115	- 4%
Châtenay	19 736	19 604	- 1%
Châtonnay	81 497	94 390	+ 16%
Porte des Bonnevaux (Commelle)	38 114	48 194	+ 26%
Culin	34 677	25 416	- 27%
Faramans	45 339	52 531	+ 16%
Gillonay	53 123	52 056	- 2%
La Côte Saint André	357 947	319 741	- 11%
La Forteresse	20 580	20 408	- 1%
La Frette	56 064	58 160	+ 4%
Le Mottier	42 229	40 831	- 3%
Lentiol	11 204	13 297	+ 19%
Lieudieu	16 145	16 128	- 0%
Longechenal	28 462	30 460	+ 7%
Marcilloles	61 730	75 281	+ 22%
Marcollin	23 984	25 914	+ 8%
Marnans	7 531	8 595	+ 14%
Meyrieu les Etangs	42 667	45 855	+ 7%

Rapport eau potable 2021

Communes	Volume en m ³ en 2020	Volume en m ³ en 2021	Evolution 2021/2020
Montfalcon	5 137	4 995	- 3%
Nantoin	24 583	22 762	- 7%
Ornacieux-Balbins	39 126	43 223	+ 10%
Pajay	54 838	57 986	+ 6%
Penol	22 909	22 925	+ 0%
Plan	18 030	18 141	+ 1%
Royas	16 474	15 975	- 3%
Roybon	83 431	95 976	+ 15%
Saint Agnin sur Bion	45 069	48 718	+ 8%
Saint Clair sur Galaure	17 515	15 574	- 11%
Saint Etienne de Saint Geoirs	252 511	328 365	+ 30%
Saint Geoirs	8 718	9 190	+ 5%
Saint Hilaire de la Côte	83 227	79 639	- 4%
Saint Jean de Bournay	279 769	274 807	- 2%
Saint Michel de Saint Geoirs	19 147	18 919	- 1%
Saint Paul d'Izeaux	17 728	18 963	+ 7%
Saint Pierre de Bressieux	36 134	46 238	+ 28%
Saint Siméon de Bressieux	135 831	168 232	+ 24%
Sainte Anne sur Gervonde	30 773	40 401	+ 31%
Sardieu	53 054	57 695	+ 9%
Savas-Mépin	45 855	45 740	- 0%
Porte des Bonnevaux (Semons)	16 767	19 625	+ 17%
Sillans	92 125	111 124	+ 21%

Rapport eau potable 2021

Communes	Volume en m ³ en 2020	Volume en m ³ en 2021	Evolution 2021/2020
Thodure	40 609	44 332	+ 9%
Tramolé	31 722	34 994	+ 10%
Villeneuve de Marc	56 954	45 552	- 20%
Viriville	99 943	83 851	- 16%
TOTAL	2 942 091	3 103 838	+ 5%

- Le volume consommé global sur le territoire augmente légèrement entre 2020 et 2021.

Les volumes industriels

Ces volumes sont inclus dans le tableau général précédent pour les communes correspondantes.

	Volumes consommés (en m ³)		
	2020	2021	Evolution 2020/2021
TISSAGES SAFADI RHÔDANIEN (Gillonay)	1 019	1 346	+ 32%
EUROBETON (La Côte Saint André)	11 333	13 668	+ 21%
CEMEX BETONS (La Côte Saint André)	1 484	434	- 71%
DNA (La Côte Saint André)	8 825	4 679	- 47%
KNAUF	-	72 850	-
ALUTEC	-	1 265	-
GUILLAUD TRAITEUR	-	3 776	-
FRESENIUS	-	6 632	-
TOTAL	22 661	104 650	-

Les volumes achetés

FOURNISSEUR	VOLUMES EN M3 2021	COUTS € TTC 2021	DESTINATION
Véolia	14 416	14 614,04 €	Lentiol
SAUR	3	151,08 €	Villeneuve de Marc-Bourgario
SAUR	20 118	9 260,24 €	Saint Jean de Bournay
CAPI (SEMIDAO)	381 781	77 432,00 €	Culin, Tramolé, Champier, Sainte Anne sur Gervonde, Lieudieu, Châtonnay
Total	416 318	101 457,36 €	

Rapport eau potable 2021

Les volumes vendus en gros

Communes	Volumes vendus en m ³ en 2021
Syndicat des Eaux Saint Antoine (Dionay)	18 651 m ³
SAUR	17 937 m ³
Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône	1 447 m ³
TOTAL	38 035 m³

Les volumes d'eau consommés non facturés

Ces volumes sont les suivants :

	2020	2021
volumes dégrévés après facturation	42 329 m ³	125 473 m ³ *
volumes de service (<i>lavage de réservoirs, purges, manœuvre poteaux incendie</i>)	85 800 m ³	86 800 m ³
Total	128 129 m³	212 273 m³

* Forte hausse 2021 qui s'explique par l'absence de relève sur 18 communes en 2020 du fait du COVID et qui n'a pas permis de voir certaines fuites. Les dégrèvements se sont répercutés sur 2021.

7. Le réseau et les ouvrages de stockage

Les ouvrages de stockage

Ils permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement en apportant une sécurité, en cas d'accident grave, sur les conduites ou les stations de pompage. Ils autorisent également la régulation des pompes en fonction des périodes tarifaires d'EDF.

Les réservoirs de la collectivité se répartissent de la manière suivante :

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Artas	Clos Morel	800
Artas	Petit réservoir de la Montagne	20
Beaufort	Le Village	300
Beauvoir de Marc	Le Fouilleux	50
Bossieu	Bas service	150
Bossieu	Haut service	150
Brézins	Combe de Vault	650
Champier	Le Fragnet	200
Champier	Flevin	200
Châtenay	Mont Joyeux	200
Châtenay	Mont Roland	200
Châtonnay	Hauts Combes	200
Culin	Réservoir de Culin	120
Faramans	Haut service	300
Gillonay	Pavassière	30
Gillonay	La Colombette	175
Gillonay	Le Goulet 1	550
Gillonay	Le Goulet 2	
La Côte Saint André	Pierre Blanche	100
La Côte Saint André	Les Chênes	500
La Côte Saint André	Les Croix	500
La Côte Saint André	Les Genets	100
La Côte Saint André	Le Château	900
La Forteresse	Réservoir Chaperon	100
La Forteresse	Réservoir Mignonnière	250
La Forteresse	Réservoir Girauderie	100
La Forteresse	Réservoir Chorieux	50
La Frette	Le Bourg	300
La Frette	La Montagne	50
Lentiol	Truchet	50
Lentiol	Lentiol	10
Le Mottier	Bocsozel	300
Lieudieu	Le Pierrier	100
Longechenal	La Madone	300
Marcollin	Beauregard	300
Marnans	Mas des Mermes (sur tour)	200
Marnans	Mas des Mermes (semi-enterré)	200
Montfalcon	Village	50

Rapport eau potable 2021

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Porte des Bonnevaux (Arzay-Semons)	Paradis	500
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Bas service	300
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Haut service	150
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	Le Rivier	400
Ornacieux-Balbins	La Poyat	10
Ornacieux-Balbins	Le Château	300
Ornacieux-Balbins	Le Goure	100
Pajay	Pajay	300
Plan	Les Sources	300
Royas	Le Ginet	200
Roybon	Village	300
Roybon	Perrache	50
Roybon	Grand Julin	500
Roybon	La Fortonnière	50
Roybon	Les Pins	200
Roybon	Verrerie	500
Saint Clair sur Galaure	La Feyta	100
Saint Clair sur Galaure	Le Village	100
Sardieu	Château d'eau du Bessey	100
Sillans	Le Mas	500
Saint Etienne de Saint Geoirs	Réservoir de Cours	1 000
Saint Etienne de Saint Geoirs	Réservoir des Ayes	200
Saint Geoirs	Croix Rey	200
Saint Hilaire de la Côte	Petit réservoir de la Bastille	20
Saint Hilaire de la Côte	La Montagne	100
Saint Hilaire de la Côte	Le Château	300
Saint Hilaire de la Côte	Les Epées	300
Saint Jean de Bournay	Charbonnière	600
Saint Jean de Bournay	Gonnet	1000
Saint Jean de Bournay	Jardin de Ville	300
Saint Michel de Saint Geoirs	Chessiere	40
Saint Michel de Saint Geoirs	Devais	200
Saint Paul d'Izeaux	Geai	200
Saint Paul d'Izeaux	Tuillière	50
Saint Pierre de Bressieux	La Combe	100
Saint Pierre de Bressieux	Rossière	300
Saint Siméon de Bressieux	Le Fouilloud	300
Saint Siméon de Bressieux	Le Charpenay	150
Saint Siméon de Bressieux	Les Balmes	600
Sainte Anne sur Gervonde	Général Bas service Sainte Anne	1000
Savas-Mépin	Le Piron	400
Savas-Mépin	Grand Terre	50
Savas-Mépin	Réservoir de Mépin	200
Savas-Mépin	Réservoir de Villeneuve	400
Thodore	Le Ribeau	150
Thodore	Le Bourg	150
Thodore	Le Bouillat	350

Rapport eau potable 2021

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Thodure	Le Village	75
Villeneuve de Marc	La Feytaz	200
Viriville	Sonnier	600
Viriville	Gallix	200
TOTAL	89	23 450

Linéaire du réseau

Le linéaire de réseau d'eau de distribution géré par Bièvre Isère Communauté est d'environ 1 264 kms. Ce réseau est réparti de la façon suivante entre les communes :

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Artas		30,8	30,8
Beaufort		19,6	19,6
Beauvoir de Marc		23,3	23,3
Bossieu	2	11	13
Bressieux		3,5	3,5
Brézins	6	20	26
Brion		9	9
Champier		23,5	23,5
Châtenay		9,1	9,1
Châtonnay		54	54
Culin		14,3	14,3
Faramans	10	21	31
Gillonay	4	17,5	21,5
La Côte Saint André	5	68	73
La Forteresse		12,5	12,5
La Frette	9	12,5	21,5
Le Mottier		13,8	13,8
Lentiol		14	14
Lieudieu		12,9	12,9
Longechenal	4,5	6	10,5

Rapport eau potable 2021

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Marcilloles		19	19
Marcollin		15,2	15,2
Marnans		11,7	11,7
Meyrieu Les Etangs		19,4	19,4
Montfalcon		8,8	8,8
Ornacieux-Balbins	1	23	24
Pajay	2	32	34
Penol		8	8
Plan		3,5	3,5
Porte des Bonnevaux (Arzay)	2	10	12
Porte des Bonnevaux (Commelle)	7	14	21
Porte des Bonnevaux (Nantoin)		11,9	11,9
Porte des Bonnevaux (Semons)	2	15	17
Royas		8	8
Roybon	3,5	91	94,5
Saint Agnin sur Bion	2,8	17,1	19,7
Saint Jean de Bournay		77	77
Saint Clair sur Galaure		12,5	12,5
Sainte Anne sur Gervonde	0,8	16	16,8
Saint Etienne de Saint Geoirs		50	50
Saint Geoirs		2	2
Saint Hilaire de la Côte	3,6	30	33,6
Saint Michel de Saint Geoirs		27	27
Saint Paul d'Izeaux		13	13
Saint Pierre de Bressieux		29	29
Saint Siméon de Bressieux	11	42	53
Sardieu	5,5	12,5	18
Savas-Mépin		22,2	22,2

Rapport eau potable 2021

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Sillans		19,6	19,6
Thodure		26,7	26,7
Tramolé		14,2	14,2
Villeneuve de Marc		45,3	45,3
Viriville		39,5	39,5
TOTAL	82	1182	1264

Les compteurs d'eau

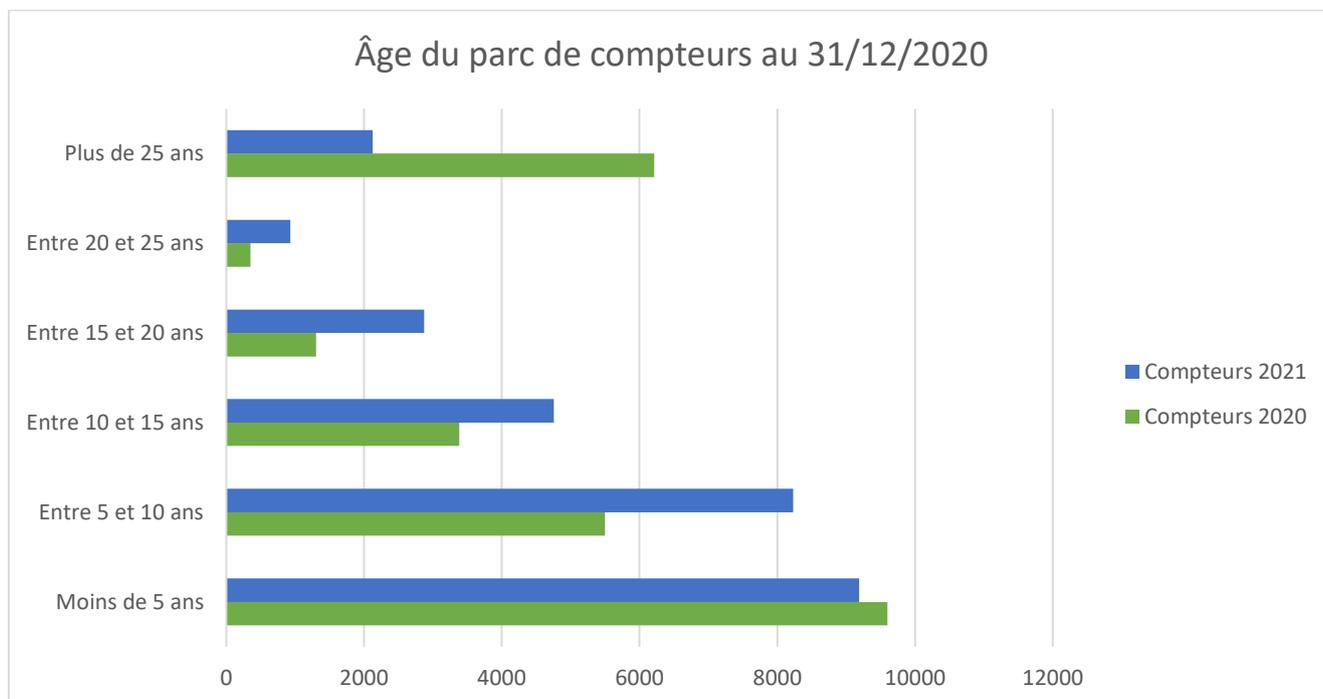
Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel, même dans les anciens immeubles.

Le parc de compteurs est composé de 28 103 compteurs dont 13 321 à tête émettrice.

Les compteurs sont tous installés par les agents du service des eaux. 1812 compteurs ont été installés en 2021 contre 1203 en 2020. Ceux-ci sont répartis entre les nouvelles installations de compteurs, les changements annuels ⁽¹⁾ permettant de renouveler le parc et les changements réalisés suite à des anomalies lors des tournées de relèves.

⁽¹⁾ L'arrêté du 6 mars 2007, publié au Journal officiel n°70 du 23 mars 2007, instaure l'obligation de contrôler périodiquement les compteurs d'eau froide. Pour les compteurs neufs, ce contrôle doit intervenir avant leur quinzième année.

Le parc de compteurs est composé 78,9 % de compteurs de moins de 15 ans en 2021 contre 70,1% en 2020.



Rapport eau potable 2021

Les rendements et la connaissance du réseau

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2021	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j) 2021	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2021
Artas	93,6%	7,20	95
Beaufort	54,1%	3,26	108
Beauvoir de Marc*	61,9%	5,79	110
Bossieu	66,4%	3,79	95
Bressieux	69,0%	8,10	95
Brézins**	111,9%	16,78	95
Brion	64,2%	2,23	95
Champier	77,1%	9,34	95
Châtenay**	126,1%	5,93	96
Châtonnay	46,5%	5,22	95
Culin	78,4%	7,09	80
Faramans	77,8%	5,76	95
Forteresse	43,1%	4,47	95
Gillonnay	73,6%	8,93	95
La Côte Saint André	48,0%	13,69	95
La Frette	73,3%	13,19	95
Le Mottier	73,4%	8,40	95
Lentiol	95,7%	2,70	95
Lieudieu	76,3%	3,64	95
Longechenal	89,3%	14,37	95
Marcilloles	57,0%	11,07	106
Marcollin	53,7%	4,85	106
Marnans	54,6%	2,88	106
Meyrieu les Etangs	93,6%	7,20	95
Montfalcon	54,6%	2,88	106

Rapport eau potable 2021

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2021	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j) 2021	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2021
Ornacieux-Balbins	71,3%	3,10	95
Pajay	77,8%	5,76	95
Penol	83,9%	8,02	95
Plan	59,5%	15,37	95
Porte des Bonnevaux (Arzay)	66,4%	3,79	95
Porte des Bonnevaux (Commelle)	90,3%	9,49	95
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	98,2%	5,47	95
Porte des Bonnevaux (Semons)	66,4%	3,79	95
Royas	71,1%	5,64	80
Roybon	54,6%	2,88	106
Saint Agnin sur Bion	93,6%	7,20	95
Sainte Anne sur Gervonde	46,5%	5,22	95
Saint Jean de Bournay	65,8%	10,15	95
Saint Siméon de Bressieux	69,0%	8,10	95
Saint Clair sur Galaure	54,6%	2,88	106
Sardieu**	104,0%	12,67	95
Savas-Mépin*	61,9%	5,79	110
Sillans	97,8%	15,67	95
Saint Etienne de Saint Geoirs	88,6%	18,27	95
Saint Geoirs	80,9%	12,86	95
Saint Hilaire de La Côte	57,1%	7,46	95
Saint Michel de Saint Geoirs	72,5%	1,97	95
Saint Paul d'Izeaux	90,8%	4,10	95
Saint Pierre de Bressieux	69,0%	8,10	95

Rapport eau potable 2021

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2021	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j) 2021	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2021
Thodure	82,0%	4,65	95
Tramolé	78,4%	7,09	80
Villeneuve de Marc*	61,9%	5,79	110
Viriville	64,9%	5,95	105
Moyennes **	71,6 %	7,28	96,70

**Données issue du rapport d'activité du délégataire 2021 par la SAUR*

*** Les valeurs des rendements > 100% ne sont pas prises en compte dans le calcul de la moyenne globale. Ces valeurs > 100% peuvent s'expliquer par le fait que le parc des compteurs en distribution a été renouvelé récemment alors que le parc des compteurs de production est encore en cours de renouvellement. Cet écart est d'autant plus visible lorsque les secteurs sont concernés par de volumes moins importants.*

L'indice de perte en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Il s'agit ici de connaître les performances du réseau pour limiter les prélèvements sur la ressource en eau. L'indice reflète bien la politique de maintenance et de renouvellement du réseau tout en luttant contre les volumes détournés et en améliorant la précision du comptage.

Le calcul est le suivant :

ILP = volume mis en distribution – volume consommé autorisé / longueur du réseau / 365 jours

**ILP moyen = 3,7 m³/km/jour
en 2021 contre 4,37 en 2020**

Cet indice est en baisse, ce qui signifie que les pertes en réseaux sont en diminution grâce notamment à la recherche de fuite et au renouvellement du linéaire fuyard.

L'indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour. Il s'agit de mieux connaître les volumes transitant dans le réseau de distribution afin de limiter les prélèvements sur la ressource en eau. La valeur et l'évolution de cet indice reflètent le redéploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

→ Le calcul de cet indice 2021 est donc le suivant :

= $\frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{\text{Longueur du réseau} \times 365 \text{ jours}}$ = 3,7 contre 4,9 en 2020

Longueur du réseau × 365 jours

Cet indice est en baisse (-33 %) par rapport à l'année 2020. Ce qui signifie que la mesure des débits sur le réseau d'eau potable est mieux maîtrisée.

Rapport eau potable 2021

Le taux moyen de renouvellement des réseaux

Cet indicateur mesure le «maintien de la valeur du patrimoine» de Bièvre Isère Communauté.

C'est le rapport (quotient) entre le linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les cinq dernières années par la longueur du réseau de desserte.

Les branchements ne sont pas pris en compte. Il n'y a pas de longueur minimale pour la prise en compte.

L'indice est calculé par rapport aux chiffres des 5 dernières années :

Année	Linéaire renouvelé
2017	1 600
2018	1 215
2019	3 495
2020	1 620
2021	9 385
Total	17 315

Le calcul de ce taux donne un résultat de 0,27 % contre 0,15 % en 2020. Ce taux est en légère hausse mais insuffisant au vu de l'état du patrimoine réseau.

Renouvellement de canalisation réalisé en interne :

Communes	Rue/Lieu-dit	Linéaire en mètres
Bossieu	Chemin de la Tuilière	180
La Forteresse	Chemin du Truc	35
Beaufort	Route Neuve	75
Saint Hilaire de la Côte	Chemin de la Cerisière	225
Total		515

Renouvellement de canalisation dans le cadre de marchés de travaux :

Communes	Adresse	Linéaire en mètres
Beaufort	Chemin de la Prairie 1ère tranche	350
Châtonnay et Sainte Anne sur Gervonde	Le Fontanil et les Matières	1 920
Commelle	Chemin du Château (1ère tranche)	1 500
Culin	Route des Rôles	900
Faramans	Rue du Serclier	700
Roybon	Grande Rue	400
Saint Hilaire de la Côte	Rue du lavoir	900
Saint Jean de Bournay	Chemin de Combolles et route de Châtonnay	2 200
Total		8 870

Les fuites sur le réseau

Communes	Réurrence fuites par commune
Beaufort	1
Bossieu	1
Châtonnay	20
Culin	2
Gillonay	1
La Côte Saint André	10
Marcollin	2
Marnans	1
Meyrieu les Etangs	2
Ornacieux-Balbins	1
Porte des Bonnevaux (Semons)	1
Saint Clair-sur-Galaure	1
Saint Jean de Bournay	12
Saint Pierre de Bressieux	1
Saint Siméon de Bressieux	8
Sainte Anne-sur-Gervonde	1
Saint Etienne de Saint Geoirs	4
Tramolé	1
Viriville	7
Total	77

Autres travaux sur le réseau et les ouvrages

La suppression des branchements en plomb

En 2021, 12 branchements en plomb ont été remplacés, contre 20 en 2020.

L'entretien des ouvrages de stockage et de captages

Le service a réalisé la remise en état (changement de porte, reprise de maçonnerie, serrurerie, clôture) de 16 ouvrages en 2021 pour un montant de 21 000 € TTC contre 6 ouvrages en 2020 pour un montant de 11 680 € TTC.

Rapport eau potable 2021

Casses sur le réseau

Les casses peuvent être provoquées par la vétusté des conduites, des pressions trop importantes en certains points du réseau, ou encore à ces deux problématiques combinées.

Communes	Réurrence casses par commune
Artas	1
Beaufort	1
Châtenay	1
Châtonnay	19
Commelle	1
Faramans	2
Gillonay	1
La Côte Saint André	8
La Forteresse	1
Marcollin	2
Marnans	1
Meyrieu les Etangs	7
Ornacieux-Balbins	2
Pajay	2
Royas	3
Roybon	1
Saint Hilaire de la Côte	8
Saint Jean de Bournay	19
Saint Siméon de Bressieux	19
Sainte Anne sur Gervonde	2
Sardieu	2
Saint Etienne de Saint Geoirs	1
Saint Michel de Saint Geoirs	3
Tramolé	1
Viriville	4
Saint Etienne de Saint Geoirs	1
Saint Michel de Saint Geoirs	1
Tramolé	1
Viriville	4
Total	112

Nombre de casses par type de matériau	Matériau
1	Acier
93	Amiante ciment
10	Fonte
2	PHD
1	PVC
5	Non précisé
112	Total

83% des casses se sont produites sur des conduites en amiante ciment.

→ Les secteurs les plus problématiques font l'objet d'un programme de réhabilitation engagé sur 3 ans.

Prévision de travaux 2022

Commune	Intitulé de l'opération	Localisation de l'opération	Montant de l'opération en € HT
50 communes	Compteurs de sectorisation	50 communes	100 000 €
50 communes	Schéma directeur (mise en cohérence des schémas existants)	50 communes	450 000 €
Beaufort	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	Chemin de la Prairie 2 ^{ème} tranche	152 716 €
Beauvoir de Marc	Renforcement du forage des Bielles	Les Bielles	855 000 €
La Côte Saint André	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	Avenue Maréchal Joffre	206 000 €
Royas	Réhabilitation de la conduite d'eau	Chemin de Maleissa	100 000 €
Roybon	Réhabilitation de la conduite d'eau	Grande Rue 2 ^{ème} tranche	367 000 €
Saint Siméon de Bressieux	Réhabilitation de la conduite d'eau	Grande Rue	410 000 €
Savas-Mépin	Reprise de 80 branchements	Savas-Mépin	511 000 €
Saint Paul d'Izeaux	Sécurisation de l'alimentation en eau par Izeaux (CC Bièvre Est)	Saint Paul d'Izeaux	233 400 €

Les demandes d'urbanisme et les devis de raccordement

Demandes d'urbanisme et devis de branchement

COMMUNES	CU ⁽¹⁾	DP ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	PC ⁽⁴⁾
Artas	1	2	1	15
Beaufort	1	1		7
Beauvoir de Marc	3			4
Bossieu	1			8
Bressieux				3
Brézins	1		2	18
Brion				
Champier	1	1		4
Châtenay	1	1		3
Châtonnay		3	1	18
Culin	4			3
Faramans	1	6	3	15
Gillonay	1	3	2	16
La Côte Saint André	2	2	5	37
La Forteresse				2
La Frette	1			8
Le Mottier	3	9		8
Lentiol		1		1
Lieudieu		2	1	8
Longechenal	1			2
Marcilloles	1	9	1	23
Marcollin				2
Marnans				6
Meyrieu les Etangs	2	2		6
Montfalcon				1
Ornacieux-Balbins	2			8
Pajay	3	2	1	7
Penol				5
Plan		2		4
Porte des Bonnevaux (Arzay)	3	3		3
Porte des Bonnevaux (Commelle)	1	6		16
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	1	10		9
Porte des Bonnevaux (Semons)	1	3		4
Royas				4
Roybon	2			3
Saint Agnin sur Bion	1		1	26

Rapport eau potable 2021

COMMUNES	CU ⁽¹⁾	DP ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	PC ⁽⁴⁾
Saint Clair sur Galaure		1	1	
Saint Etienne de Saint Geoirs	3	11	1	32
Saint Geoirs		1		14
Saint Hilaire de la Côte	1			12
Saint Jean de Bournay	3	6		14
Saint Michel de Saint Geoirs				
Saint Paul d'Izeaux		1		1
Saint Pierre de Bressieux	1	1		6
Saint Siméon de Bressieux	4	10	2	13
Sainte Anne sur Gervonde	2			7
Sardieu	1	3		12
Savas-Mépin			2	5
Sillans			3	13
Thodore				6
Tramolé	1			18
Villeneuve de Marc		1		4
Viriville	4	4	1	18
TOTAL	59	107	28	482

(1) Certificat d'urbanisme

(2) Déclaration Préalable

(3) Permis d'Aménager

(4) Permis de Construire

En 2021, le service a instruit **676** dossiers d'urbanisme contre 511 en 2020 (soit +32%) et a réalisé **339** devis de branchement d'eau contre 270 en 2020 (soit +25%).

8. La qualité de l'eau distribuée et les systèmes de traitement

La surveillance de la qualité de l'eau

C'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui assure la surveillance de la qualité des eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (article R.1321 et suivants).

Le service réalise également en direct des analyses de la qualité de l'eau produite et distribuée en autocontrôle.

Les taux de conformité de l'eau distribuée

Ces données sont fournies par l'ARS ainsi que les pourcentages de conformité.

2020					
Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
503	7	98,60%	630	156	75,20%

2021					
Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
491	4	99,20%	689	266	61,40%

Le taux de conformité pour les paramètres physico-chimique est en baisse en comparaison des années précédentes. Cette tendance s'explique par le fait de l'intégration de nouvelles molécules recherchées et détectées dans le cadre du suivi sanitaire depuis mars 2020.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a été saisie le 15 juillet 2019 par la Direction générale de la santé (DGS) pour caractériser la pertinence de recherche dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) des métabolites de pesticides suivants : Métolachlore OXA (CGA 51202), Métolachlore ESA (CGA 354743), Métolachlore NOA 413173 (SYN 547627).

Ces molécules ont donc été ajoutées au suivi sanitaire suite à cet avis avec un même seuil de non-conformité de 0,1 µg/L.

La **valeur réglementaire** de 0,1 µg/L n'étant pas basée sur une analyse toxicologique ni sur des études épidémiologiques, celle-ci **ne permet pas d'évaluer le risque pour la santé en cas de dépassement**. En cas de dépassements, des **valeurs sanitaires maximales ou V_{MAX}** sont construites et proposées dans le cadre des travaux d'expertises collectives **réalisées par l'Anses** au cas par cas, à la demande de la Direction générale de la santé.

La V_{MAX} pour ces molécules a été fixée à 510 µg/L.

Le service devra réaliser un dossier de dérogation pour la distribution de ces eaux et proposer un programme d'actions permettant de remédier à cette situation.

Le suivi des non-conformités

⇒ **Bactériologie** : le service des eaux dispose d'appareils de mesure capables de détecter les coliformes totaux et les *Escherichia coli*, ce qui permet de réagir rapidement en cas de problème. Cette synthèse tient compte des recontrôles internes du service :

Non-conformité bactériologique (E-Coli ou entérocoques fécaux ou coliformes)

Commune	Ressource	2020	2021	Evolution
Porte des Bonnevaux (Arzay-Semons)	Seyes et Donis	1	1	0
Bossieu	Sources du Village	3	1	-2
Brion	Sources Saint Etienne de Saint Geoirs	2	0	-2
Champier	Vie de Nantoin	2	0	-2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Forage du Stade/Blâches	1	0	-1
Gillonay	Pavassière et Colombette	1	1	0
La Côte Saint André	Biel et Poulardièrre (Service Est)	1	1	0
La Côte Saint André	Bas service Alouettes	3	2	-1
La Frette	Fouinière	1	3	2
Marcilloles	Poipes, sources	2	0	-2
Marcollin	Forage des Groubes	1	3	2
Roybon	Verrerie	1	2	1
Saint Hilaire de la Côte	Source Fond Sala	1	1	0
Saint Michel de Saint Geoirs	Chessières , Arêtes	2	0	-2
Saint Paul d'Izeaux	Sources Goulet et Jolland	1	0	-1
Saint Pierre de Bressieux	Grande Fontaines des Villards	1	1	0
Sillans	Source les Davids	1	1	0
Thodore	Sources	1	0	-1
Viriville	Le Poulet	1	0	-1
Total		27	17	-10

⇒ **L'atrazine** est un pesticide interdit depuis 2003. Une de ses molécules de dégradation, l'atrazine déséthyl désisopropyl, était retrouvée sur différentes ressources. **Le seuil de potabilité en 2021 n'a pas été dépassé** sur le réseau de distribution.

Rapport eau potable 2021

Commune	Ressource	2020	2021
Champier	Vie de Nantoin	0	0
La Frette	Les Biesses	0	0
Saint Etienne de Saint Geoirs			
Sillans			

Les forages de Vie de Nantoin au Mottier et de Saint Etienne de Saint Geoirs sont 2 des 8 captages du territoire faisant l'objet de mesures de protection spécifique à travers une démarche « captage prioritaire ».

⇒ **La molécule de Métolachlore-ESA**, (molécule de dégradation du Métolachlore (interdite) ou du S-Métolachlore (autorisée) est suivie depuis 2017 sur les eaux brutes par l'Agence de l'Eau pour certaines ressources dont l'ensemble des captages prioritaires de Bièvre Isère.

Le S-Métolachlore est un herbicide largement utilisé dans différentes cultures, notamment celles du maïs, du tournesol, du sorgho, du soja et autres cultures de printemps. Le principal distributeur de cet herbicide préconise de ne pas utiliser ce produit dans les aires d'alimentation de captages et dans les zones écologiques sensibles.

Des dépassements de la norme eau potable (<0,1 µg/L), allant de 0,106 µg/L à 1,134 µg/L pour le paramètre M-ESA, ont été relevés en plusieurs points du réseau de distribution d'eau potable de Bièvre Isère Communauté :

Nom du réseau	TOTAL 2020	Min (µg/L)	Max (µg/L)	TOTAL 2021	Min (µg/L)	Max (µg/L)
ARTAS CARLOZ	2	0,101	0,151	3	0,106	0,155
ARZAY-SEMONS	3	0,564	0,819	5	0,485	1,169
BEAUFORT RESEAU	4	0,145	0,485	9	0,220	0,372
BEAUFORT RESERVOIR	3	0,209	0,251	2	0,285	0,311
BOSSIEU BS	0	0,000	0,000	1	0,502	0,502
CHAMPIER JAVEL POMPAGE	1	0,721	0,721	3	0,418	0,805
CHAMPIER RESEAU PRINCIPAL NANTOIN	6	0,613	0,822	8	0,618	0,804
CHATENAY BOISSEAZ	2	0,316	0,318	0	0,000	0,000
CHATENAY BOURG BAS SERVICE	6	0,196	0,538	8	0,287	0,398
CHATENAY MONTJOYEUX HAUT SERVICE	6	0,261	0,672	9	0,295	0,417
CHATENAY UV DU RONDET	2	0,278	0,295	1	0,334	0,334
COMMELLE STADE	1	0,148	0,148	0	0,000	0,000
GILLONNAY BAS SERVICE	5	0,354	0,432	12	0,135	0,330
GILLONNAY COLOMBETTE	0	0,000	0,000	1	0,818	0,818
GILLONNAY HAUT SERVICE	6	0,235	0,623	12	0,402	0,860
GILLONNAY MOYEN SERVICE	6	0,148	0,195	12	0,113	0,269
GILLONNAY UV GOULET	1	0,312	0,312	1	0,296	0,296
GILLONNAY UV PAVASSIERE	0	0,000	0,000	1	0,239	0,239
LA COTE SAINT ANDRE ALOUETTES POMPAGE	6	0,268	0,410	10	0,235	0,480
LA COTE SAINT ANDRE BAS SERVICE	4	0,402	0,661	10	0,223	0,707
LA COTE SAINT ANDRE CHATAIGNIERS	2	0,198	0,204	1	0,172	0,172
LA COTE SAINT ANDRE POULARDIERE	1	0,753	0,753	1	0,920	0,920
LA COTE SAINT ANDRE RESERVOIR CHÂTEAU	1	0,420	0,420	1	0,612	0,612
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE EST	5	0,199	0,613	12	0,204	0,747

Rapport eau potable 2021

Nom du réseau	TOTAL 2020	Min (µg/L)	Max (µg/L)	TOTAL 2021	Min (µg/L)	Max (µg/L)
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE OUEST	5	0,372	0,745	11	0,464	0,832
LA COTE SAINT ANDRE ZI LE RIVAL				2	0,307	0,468
LA FRETTE PRINCIPALE	2	0,244	0,274	0	0,000	0,000
LE MOTTIER BOCSOZEL	2	0,630	0,669	2	0,518	0,608
LE MOTTIER OUEST	6	0,562	1,000	10	0,265	0,705
LE MOTTIER RESERVOIR CHAMPIER	2	0,668	0,731	0	0,000	0,000
LONGECHENAL COMBE BUCLAS PROD				1	0,271	0,271
MARCILLOLES LES POIPES PROD	0	0,000	0,000	1	0,750	0,750
MARCILLOLES RESEAU LES POIPES	6	0,128	0,846	3	0,125	0,543
ORNACIEUX BALBINS - BALBINS-ORNACIEUX- PENOL	1	0,516	0,516	4	0,515	0,733
ORNACIEUX RESERVOIR LA CHAPELLE	1	0,640	0,640	1	0,798	0,798
PONT ECLOSE	1	0,651	0,651	0	0,000	0,000
ROYAS CARLOZ	1	0,103	0,103	0	0,000	0,000
SAINT AGNIN SUR BION - CARLOZ				1	0,140	0,140
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS LA PLAINE	3	0,209	0,550	3	0,566	0,625
SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS LES BIESSES PRODUCTION	2	0,602	0,778	4	0,477	0,735
SAINT GEOIRS BOURG UV	4	0,128	0,195	9	0,180	0,389
SAINT HILAIRE DE LA COTE BAS SERVICE	4	0,129	0,196	12	0,162	0,232
SAINT HILAIRE DE LA COTE CHAMP SOUFFREY PRODUCTION				2	0,236	0,256
SAINT HILAIRE DE LA COTE MONTGONTIER	1	0,181	0,181	1	0,180	0,180
SAINT JEAN DE BOURNAY CARLOZ PRODUCTION	4	0,113	0,126	5	0,110	0,135
SAINT JEAN DE BOURNAY CHARBONNIERE	0	0,000	0,000	7	0,170	0,268
SAINT JEAN DE BOURNAY MONTJOUX PRODUCTION	1	0,159	0,159	3	0,194	0,239
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX BOURG	5	0,138	0,503	5	0,210	0,473
SAINTE ANNE SUR GERVONDE	1	0,117	0,117	1	0,146	0,146
SARDIEU RESEAU	5	0,420	0,757	10	0,366	0,579
SARDIEU UV	2	0,305	0,307	2	0,191	0,269
SILLANS UV LE MAS (ADD. SOURCES)				0	0,000	
SILLANS RESEAU	1	0,190	0,190	5	0,119	0,317
THODURE BOURG	5	0,142	1,134	10	0,225	0,746
THODURE HAUT SERVICE	3	0,426	0,658	9	0,426	0,757
THODURE RIBEAUD PRODUCTION	1	0,487	0,487	1	0,671	0,671
Totaux	142			248		

Rapport eau potable 2021

⇒ Les **non-conformités chimiques** suivantes représentent des dépassements de la norme des paramètres Plomb, Cuivre, et Turbidité :

Commune	Non-conformité physico-chimiques	
	2020	2021
La Frette	1	0
Marcollin	4	4
Plan	1	0
Roybon	1	1
Roybon	4	6
Roybon	1	0
Saint Jean de Bournay	0	1
Saint Hilaire de la Côte	0	1
Saint Michel de Saint Geoirs	0	1
Saint Pierre de Bressieux	0	1
Sillans	0	1
Thodure	0	1
Viriville	1	0
Viriville	0	1

Problématique Conductivité

Problématique Plomb

Problématique Nickel

Problématique Turbidité*

Problématique Tétrachloroéthylène

Problématique Cuivre

* La turbidité représente la teneur de matières en suspension dans l'eau. Elle doit rester limitée afin de ne pas affecter le goût et l'aspect de l'eau au robinet. Une turbidité trop élevée limite aussi fortement le traitement de désinfection par lampes UV.

Les systèmes de traitement

L'eau brute des ressources de Bièvre Isère Communauté nécessite un traitement de désinfection par chlore ou UV.

- **110 lampes UV sur 36 stations UV** permettent un traitement efficace de l'eau brute issue notamment des sources (plus sensibles aux pollutions bactériologiques).

Communes	Emplacement de l'équipement	Nombre de lampes UV
Bossieu	Réservoir de Bossieu chemin de la Vie Galet	1
Brézins	Local UV chemin du Martinet	4
Châtenay	Réservoir Mont Joyeux	3
Châtenay	Réservoir Mont Roland	3
Faramans	Local UV chemin Combe Ronjoz	3
Gillonnay	Local UV rue de l'Eglise	6
Gillonnay	Local UV Allée de Pavassière	1
La Côte Saint André	Station Poulardièrre, Route de Chemin	4
La Côte Saint André	Station du Château	4
La Forteresse	Station de pompage Villefranche	2
La Frette	Réservoir de la Frette, route Nationale	4
La Frette	Réservoir La Montagne	1 - Installée en 2021
Le Mottier	Réservoir de Bocsozel	4
Longechenal	Réservoir (chemin de la Madone)	4
Marcilloles	Forage des Poipes	4
Ornacieux-Balbins	Réservoir de la Chapelle	4
Pajay	Local UV chemin du Bois	3
Plan	Station de pompage du Fontanil	2
Porte des Bonnevaux (Arzay)	Station de pompage Ornacieux	2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Réservoir : village (local service)	6
Saint Etienne de Saint Geoirs	Station de traitement à Brion	4
Saint Etienne de Saint Geoirs	Forage Madelan	1
Saint Geoirs	Mallivier	2 - Installées en 2021
Saint-Hilaire de la Côte	Station de reprise Charrelière	8
Saint-Hilaire de la Côte	Local UV Montée de Tamuzière	6
Saint Michel de Saint Geoirs	Surpresseur Chantabot	1
Saint Michel de Saint Geoirs	Station de pompage Chessières	1
Saint Paul d'Izeaux	Réservoir du Geai	1
Saint Pierre de Bressieux	Réservoir de la Combe	5

Rapport eau potable 2021

Communes	Emplacement de l'équipement	Nombre de lampes UV
Saint Pierre de Bressieux	Réservoir de Rossière	2
Saint Siméon de Bressieux	Local UV Route de Roybon	3
Sardieu	Réservoir du Bessay	1
Sillans	Réservoir du Mas	5
Thodure	Réservoir du Bourg	2
Thodure	Réservoir du Ribeau	2
Thodure	Surpresseur Clos Vacher	1

- **Les postes de chloration** permettent un traitement de désinfection efficace de l'eau. Ils présentent l'avantage d'assurer un traitement tout au long du réseau mais peuvent être à l'origine de désagréments olfactif. Le plan Vigipirate préconise un taux de 0,30 mg/l de chlore en tête de réservoir et un minimum de 0,1 mg/L en tout point du réseau. Ces taux régulièrement vérifiés par le service.

23 sites sont équipés en désinfection par chlore, gazeux ou liquide :

Communes	Emplacement de l'équipement	Type de chloration
Beaufort	Forage de Beaufort	Liquide
La Côte Saint André	Station du Château	Liquide
La Côte Saint André	Station des Chataignières	Liquide
Le Mottier	Station de pompage de la Vie de Nantoin	Liquide
Le Mottier	Station de pompage de la Vie de Nantoin	Gazeux
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Forage du Stade	Liquide
Roybon	Local de traitement Impasse de la Verrerie	Liquide
Roybon	Forage du Peyrinard	Gazeux
Roybon	Station de la Fortonnière	Liquide
Saint Etienne de Saint Geoirs	Local UV Route de Brion	Liquide
Saint Hilaire de la Côte	Source Montgontier	Liquide
Saint Hilaire de la Côte	Forage Champ Souffrey	Liquide
Saint Jean de Bournay	Station de pompage Jardin de Ville	Gazeux
Saint Jean de Bournay	Station de Pompage Carloz	Gazeux
Saint Jean de Bournay	Réservoir du Gonnet	Gazeux
Saint Michel de Saint Geoirs	Surpresseur Chantabot	Liquide
Saint Michel de Saint Geoirs	Réservoir de Chessières	Liquide
Saint Pierre de Bressieux	Réservoir Rossiere	Liquide
Saint Pierre de Bressieux	Réservoir Combe de Vaux	Liquide
Saint Siméon de Bressieux	Station des Vaux	Liquide
Thodure	Réservoir du Bouillat	Gazeux
Viriville	Station de Pompage du Poulet	Gazeux
Viriville	Station de pompage de la Robinière	Gazeux

9. Volet financier

Les modalités de tarification

Le service eau potable de Bièvre Isère Communauté est assujéti à la TVA.

Le type de tarification

Le tarif appliqué par la collectivité est un tarif binôme (terme fixe et terme proportionnel).

Le terme fixe couvre la rémunération des charges fixes du service et la location du compteur.

Ce terme fixe est appelé «abonnement» (la location du compteur ne varie pas selon le diamètre du compteur).

Les modalités de tarification

Les différentes catégories d'abonnés sont les suivantes :

Les usagers domestiques	Uniformité du tarif
Les industriels	Dégressivité du tarif
Le service public	Uniformité du tarif

Les catégories de tarifs

Tarif 2022		
	Abonnement en € HT	Prix au m ³ en € HT
Domestiques	prix de base	prix de base
Industriels	abonnement pour compteur gros diamètre	- de 0 à 1 000 : prix de base - de 1 000 à 5 000 : - 10 % du prix de base - 5 000 et + : - 75 % du prix de base
Service public	prix de base	prix de base

Pour la vente d'eau en gros, le tarif «domestiques» est appliqué.

Les modalités d'évolution et de révision

Le tarif est révisé chaque année et applicable au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Les tarifs 2022 ont été fixés par délibération du 13 décembre 2021, télétransmise en sous-préfecture de Vienne le 15 décembre 2021, et ils sont applicables au 1^{er} janvier 2022.

Les frais d'accès et autres prestations

La collectivité a également fixé les tarifs 2022 suivants par délibération du 13 décembre 2021 télétransmise en sous-préfecture de Vienne le 15 décembre 2021 :

Frais d'accès techniques et administratifs	33,00 € HT
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné	83,60 € HT
Pénalités pour manipulation frauduleuse des compteurs	1 045 €

Rapport eau potable 2021

Les travaux de branchement d'eau potable sont facturés sur la base des prix figurant dans le bordereau des prix unitaires adopté le 18 mai 2021.

La facture d'eau

Les éléments relatifs au prix du m³ d'eau

Les composantes du prix de l'eau sont les suivantes au 1^{er} janvier 2022 :

- abonnement annuel
- prix au mètre cube consommé
- redevances (agence de l'eau)
- TVA pour chacune des composantes assujetties à 5,5 %.

La facture d'eau

Il s'agit du prix du service de l'eau TTC pour un volume de 120 m³ (référence Insee actuelle) au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022. Différentes tarifications sont appliquées du fait des nombreux services avant les fusions de territoire. Une harmonisation pour 2026 est prévue afin d'atteindre un tarif unique pour l'ensemble des 50 communes de Bièvre Isère. En attendant ce lissage, les différents tarifs qui s'appliquent sont présentés en pages suivantes.

Rapport eau potable 2021

<i>Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte Saint André, La Frette, Le Mottier, Longechenal, Ormacieux-Balbins, Pajay, Penol, Porte des Bonnevaux, Saint Hilaire de la Côte, Saint Siméon de Bressieux, Sardieu.</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	49,16	49,16	2,70	51,86	1	49,26	49,26	2,71	51,97	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,94	112,80	6,20	119,00	120	0,94	112,80	6,20	119,00	
TOTAL					170,87					170,97	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,42					1,42			
<i>Bressieux</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	45,66	45,66	2,51	48,17	1	46,25	46,25	2,54	48,79	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,88	105,60	5,81	111,41	120	0,90	108,00	5,94	113,94	
TOTAL					159,58					162,73	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,33					1,36			
<i>Brion</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	81,81	81,81	4,50	86,31	1	75,37	75,37	4,15	79,52	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,78	93,60	5,15	98,75	120	0,82	98,40	5,41	103,81	
TOTAL					185,06					183,33	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,54					1,53			
<i>La Forteresse</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	64,76	64,76	3,56	68,32	1	61,74	61,74	3,40	65,14	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,80	96,00	5,28	101,28	120	0,83	99,60	5,48	105,08	
TOTAL					169,60					170,21	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,41					1,42			

Rapport eau potable 2021

Plan	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	60,85	60,85	3,35	64,20	1	58,60	58,60	3,22	61,82
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,87	104,40	5,74	110,14	120	0,89	106,80	5,87	112,67
TOTAL					174,34					174,50
Prix en € TTC pour 120 m³			1,45					1,45		
St-Etienne de St-Geoirs	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	40,75	40,75	2,24	42,99	1	42,52	42,52	2,34	44,86
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,76	91,20	5,02	96,22	120	0,8	96,00	5,28	101,28
TOTAL					139,21					146,14
Prix en € TTC pour 120 m³			1,16					1,22		
St-Geoirs	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	47,78	47,78	2,63	50,41	1	48,15	48,15	2,65	50,80
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,93	111,60	6,14	117,74	120	0,94	112,80	6,20	119,00
TOTAL					168,15					169,80
Prix en € TTC pour 120 m³			1,40					1,42		
St-Michel de St-Geoirs	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	58,17	58,17	3,20	61,37	1	56,46	56,46	3,11	59,57
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,91	109,20	6,01	115,21	120	0,92	110,40	6,07	116,47
TOTAL					176,58					176,04
Prix en € TTC pour 120 m³			1,47					1,47		

Rapport eau potable 2021

<i>St-Paul d'Izeaux</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	67,55	67,55	3,72	71,27	1	63,96	63,96	3,52	67,48	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,65	78,00	4,29	82,29	120	0,71	85,20	4,69	89,89	
TOTAL					153,56					157,36	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,28					1,31			
<i>St-Pierre de Bressieux</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	51,47	51,47	2,83	54,30	1	51,10	51,10	2,81	53,91	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,82	98,40	5,41	103,81	120	0,85	102,00	5,61	107,61	
TOTAL					158,11					161,52	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,32					1,35			
<i>Sillans</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	38,30	38,30	2,11	40,41	1	40,56	40,56	2,23	42,79	
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,00	120,00	6,60	126,60	120	0,99	118,80	6,53	125,33	
TOTAL					167,01					168,12	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,39					1,40			
<i>Beaufort, Châtenay, Lentiol, Marcilloles, Marcollin, Marnans, Montfalcon, Roybon, Saint Clair sur Galaure, Thodure, Viriville</i>	2021					2022					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	52,28	52,28	2,61	54,89	1	51,75	51,75	2,59	54,34	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,82	98,40	4,92	103,32	120	0,85	102,00	5,10	107,10	
TOTAL					158,21					161,44	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,32					1,35			

Rapport eau potable 2021

Saint Jean de Bournay (centre ville)	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	32,67	32,67	1,63	34,30	1	36,06	36,06	1,80	37,86
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,98	117,60	5,88	123,48	120	0,97	116,40	5,82	122,22
TOTAL					123,48					122,22
Prix en € TTC pour 120 m³			1,03					1,02		
Beauvoir de Marc Savas Mépin Villeneuve de Marc	2021					2022*				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	21,45	21,45	1,18	22,63	1	70,68	70,68	3,89	74,57
de 0 à 45 m³		0,8486					1,2320			
de 46 à 180 m³	120	0,1983	23,80	1,31	25,10	120	0,7710	92,52	5,09	97,61
de 181 à 450 m³		0,2377					0,9113			
plus de 450 m³		0,3436					1,1560			
TOTAL pour 120 m³					47,73					172,18
Prix en € TTC pour 120 m³			0,40					1,43		

* Conformément à la délibération du 11 avril 2022 déposée en préfecture le 15 avril 2022, pour les communes de Beauvoir de Marc, Savas-Mépin et Villeneuve de Marc : ce tarif est applicable jusqu'au 30 avril 2022. Au titre de la reprise de la compétence eau potable en régie à compter du 1^{er} mai 2022 par le service de l'eau de Bièvre Isère Communauté, la part de l'ancien délégataire (SAUR) est intégrée au tarif de l'eau potable pour ces 3 communes. Cette intégration permet de proposer un tarif global identique à l'existant (part Bièvre Isère et part SAUR confondues) et elle n'occasionne aucun montant supplémentaire pour les usagers.

Culin et Tramolé	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	50,48	50,48	2,78	53,26	1	50,31	50,31	2,77	53,08
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,98	117,60	6,47	124,07	120	0,98	117,60	6,47	124,07
TOTAL					177,32					177,15
Prix en € TTC pour 120 m³			1,48					1,48		

Rapport eau potable 2021

Artas, Chatonnay, Lieudieu, Meyrieu les Etangs, Saint Agnin sur Bion, Saint Jean de Bourmay (hors centre ville), Saint Anne Sur Gervonde	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	56,73		3,12	59,85	1	55,31		3,04	58,35
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,39	166,80	9,17	175,97	120	1,31	157,20	8,65	165,85
TOTAL					235,82					224,20
Prix en € TTC pour 120 m³			1,97					1,87		

Royas	2021					2022				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
Abonnement annuel en € HT	1	38,61		2,12	40,73	1	40,81		2,24	43,05
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,24	148,80	8,18	156,98	120	1,18	141,60	7,79	149,39
TOTAL					197,72					192,44
Prix en € TTC pour 120 m³			1,65					1,60		

Prix moyen du m³ sur une consommation de 120 m³ pondéré sur l'ensemble des communes (hors redevance Agence de l'Eau) :

1,40 € TTC

Les redevances prélèvement et pollution sont les mêmes que précédemment, soit 0,09 € HT/m³ et 0,28 € HT/m³. Ces redevances sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau.

Au regard des fusions successives de territoire depuis 2014, **un tarif cible a été défini à l'horizon 2026** afin de respecter le principe d'égalité de l'utilisateur devant le service public.

Bièvre Isère Communauté a donc déterminé le tarif cible à atteindre, en lien avec les investissements à réaliser. Ce tarif moyen se décomposerait d'une part fixe de 49,62 € HT et d'une part variable de 0,96 € HT.

Rapport eau potable 2021

Redevances autres que domestiques

	Montant 2021 en € HT	Montant 2022 en € HT
Redevance pour les industriels de : Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte Saint André, La Frette, Le Mottier, Longecheval, Ornacieux-Balbins, Pajay, Penol, Porte des Bonnevaux, Saint Hilaire de la Côte, Saint Siméon de Bressieux, Sardieu/part fixe	141	141
Prix au m³		
de 0 à 1000 m ³	0,73	0,73
de 1000 à 5000 m ³	0,66	0,66
5000 m ³ et plus	0,18	0,18
	Montant 2021 en € HT	Montant 2022 en € HT
Redevance pour les collectivités		
Résidence autonomie des 4 vallées à Châtonnay	1,05	1,05
Vente d'eau aux communes Ex Région Saint Jeannaise	0,36	0,36
Vente d'eau du syndicat des eaux de la Région de Saint Jean de Bournay aux communes voisines hors territoire de Bièvre Isère Communauté	1,16	1,16
	Montant 2021 en € HT	Montant 2022 en € HT
Redevance pour les industriels (Culin & Tramolé)	0,77	0,77
	Montant 2021 en € HT	Montant 2022 en € HT
Redevance pour les exploitants agricoles (Culin & Tramolé)		
de 0 à 200 m ³	0,99	0,99
Au-delà de 200 m ³	0,77	0,77

Les recettes du service

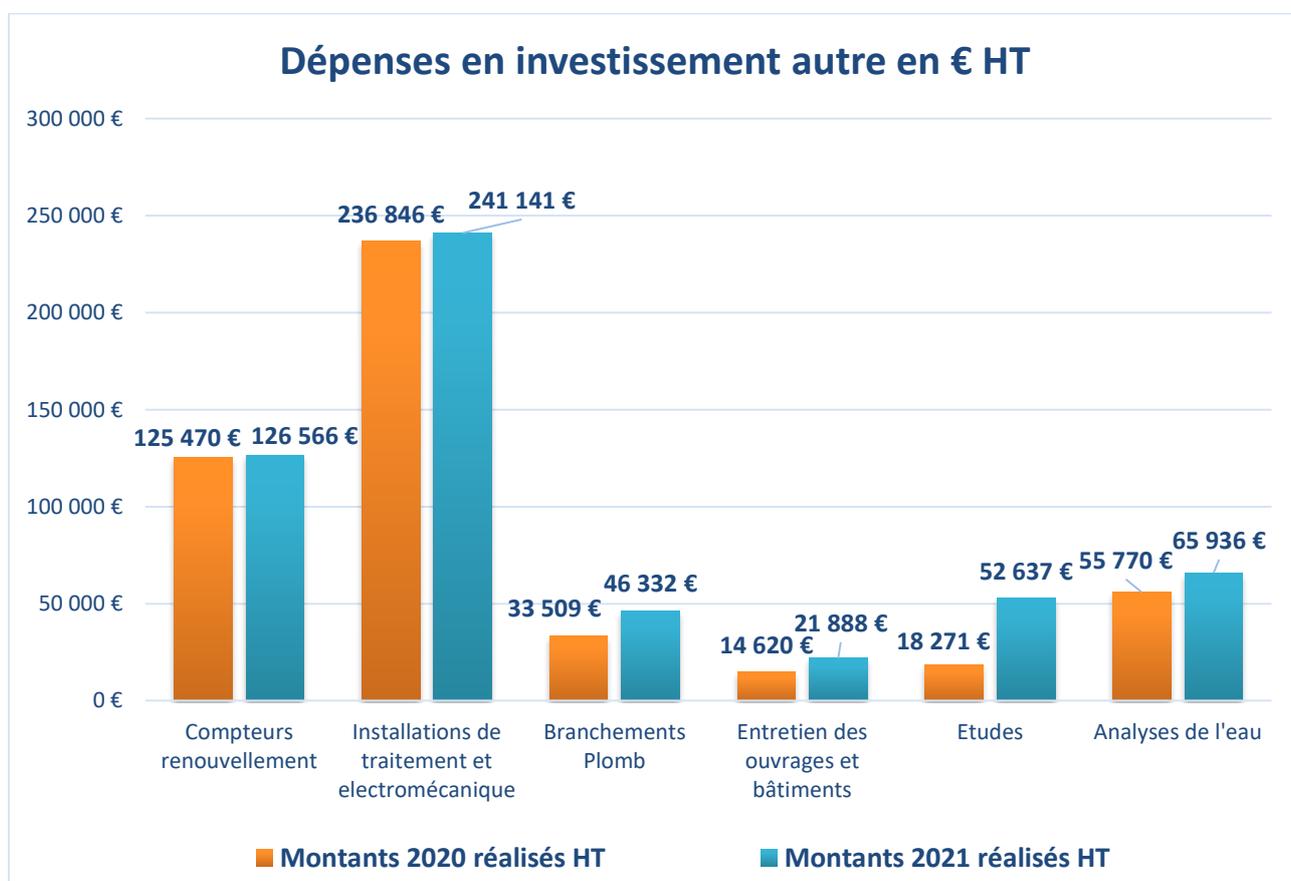
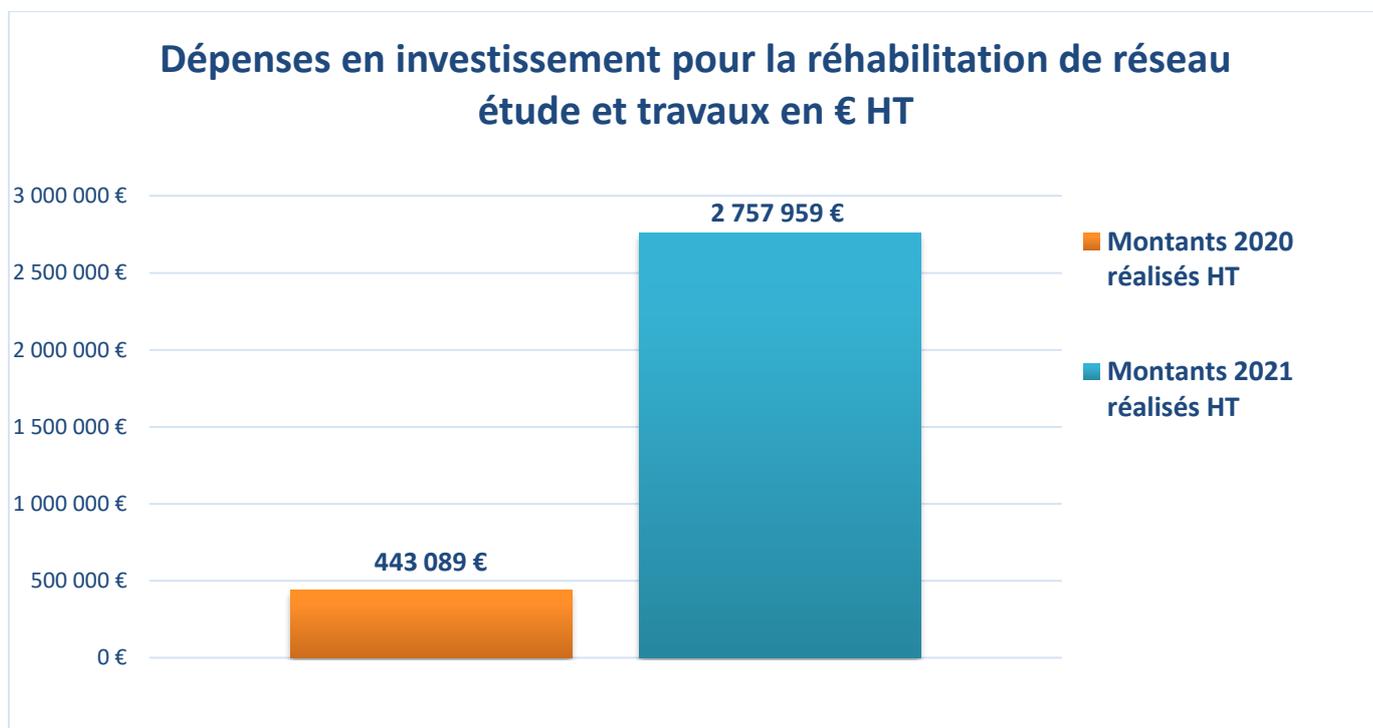
Les recettes du service se répartissent de la manière suivante :

	Compte administratif 2020 en HT	Compte administratif 2021 en HT	Evolution 2020/2021
Vente d'eau aux abonnés	4 188 440 €	4 318 320 €	+ 3%
Travaux de branchements	284 869 €	420 766 €	+ 48%
Frais d'ouverture de branchement	75 634 €	109 510 €	+ 45%
Remboursement EBER pour la gestion du forage du Ronjay	35 270 €	30 608 €	- 13%
Loyer pour relais Orange sur réservoir d'eau potable à La Côte Saint André	7 673 €	3 391 €	- 56%
TOTAL	4 591 885,65 €	4 882 594,87 €	+ 6%

Rapport eau potable 2021

La répartition des dépenses en investissement

Une part importante des dépenses en investissement est dédiée au renouvellement de réseau et du parc de compteurs d'eau et à l'amélioration des systèmes de traitement.



Les actions de solidarité et coopération décentralisée

Abandon de créances et fonds de solidarité

Il s'agit de préciser les montants des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L.115-3 du Code de l'action sociale et des familles (fonds «solidarité eau»).

Par exemple, dans le cadre du fonds «solidarité logement» (FSL), mis en place par le Département pour aider les personnes en difficulté à prendre en charge leurs dépenses relatives au logement, en 2021.

Les abandons de créances d'eau en 2021 au titre des exercices antérieurs s'élèvent à 57 477,75€ (admission en non-valeur et créances éteintes).

Le coût par m³ de solidarité s'élève à :

$$\frac{\text{Montants abandon de créances + FSL}}{\text{Volumes consommés}} = \frac{57\,477,75\ \text{€} \quad (49\,957,99\ \text{€ en 2020})}{3\,103\,838\ \text{m}^3 \quad (2\,942\,091\ \text{m}^3 \text{ en 2020})}$$

0,019 € / m³

Contre 0,017 € / m³ en 2020

La coopération décentralisée

Bièvre Isère Communauté n'a pas mis en place d'action de coopération internationale.

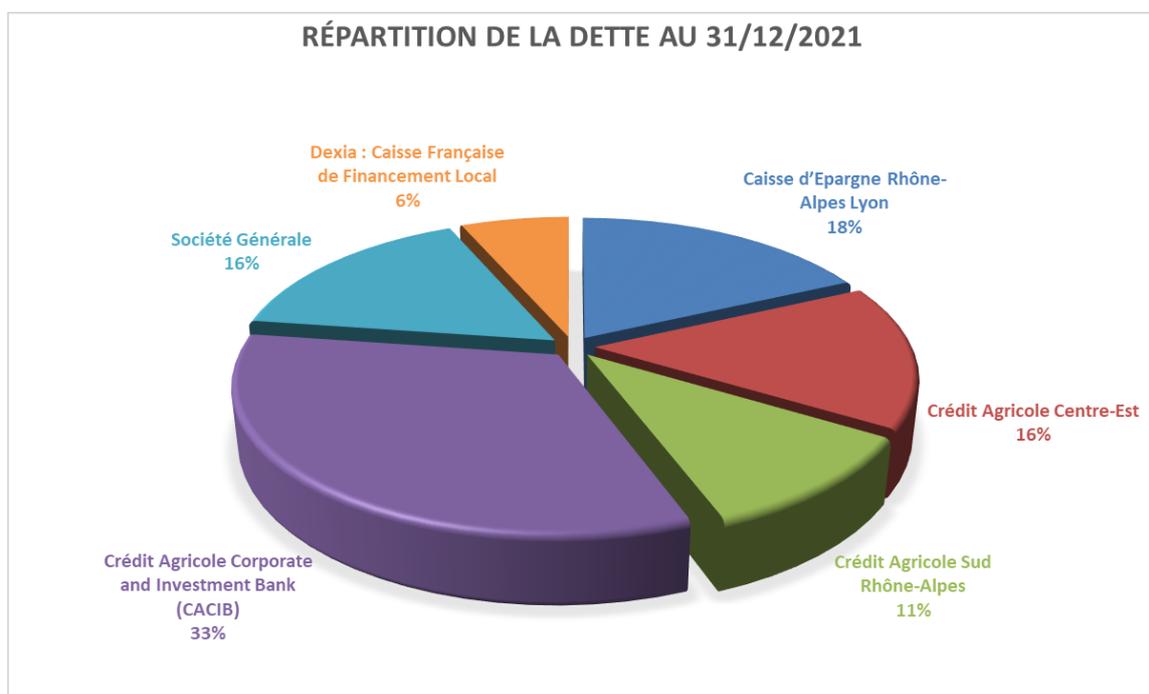
Rapport eau potable 2021

La dette au 31/12/2020

Dette en capital

	Montant 2020 en €	Montant 2021 en €
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon	1 704 973,99 €	1 582 088,26 €
Crédit Agricole Centre-Est	1 474 432,35 €	1 370 091,52 €
Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes	1 040 713,84 €	932 310,44 €
Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB)	2 996 473,00 €	2 892 517,00 €
Société Générale	1 505 812,50 €	1 422 156,25 €
Dexia : Caisse Française de Financement Local	622 233,27 €	571 599,73 €
TOTAL	9 344 638,95 €	8 770 763,20 €

RÉPARTITION DE LA DETTE AU 31/12/2021



Les annuités

EAU		
	2020	2021
Remboursement en capital	560 760,19 €	573 875,73 €
Intérêts	295 766,12 €	274 967,92 €
TOTAL	856 526,31 €	848 843,65 €

10. ANNEXES

- ⇒ **Délibération fixant les tarifs au 1^{er} janvier 2022**
- ⇒ **Facture type pour une consommation de 120 m³**

EXTRAIT N°284-2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le **13 décembre 2021** suivant la convocation adressée le 07 décembre 2021, les conseillers communautaires de Bièvre Isère Communauté se sont réunis en séance publique, en **visioconférence**, sous la présidence de Monsieur Yannick NEUDER. Les votes ont eu lieu électroniquement de manière dématérialisée.

73 conseillers en exercice : 67 présents
 5 pouvoirs
 1 excusé

Le Conseil est réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Codification ACTES : 7.2.5.

Environnement : Eau potable : Redevances Eau potable 2022.

EXPOSE

Depuis la première fusion intervenue le 1^{er} janvier 2014 entre la Communauté de Communes du pays de Bièvre-Liers et la Communauté de Communes de Bièvre Chambaran, les compétences eau et assainissement collectif ont été élargies progressivement, d'abord aux 10 communes de l'ex Communauté de communes de Bièvre Toutes Aures au 1^{er} janvier 2015 puis aux 11 communes de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure au 1^{er} janvier 2016 et enfin aux 13 communes de l'ex Communauté de communes de la Région St-Jeannaise au 1^{er} janvier 2018. Ces transferts de compétences successifs ont mis en évidence une disparité tarifaire puisque chaque collectivité compétente avant le transfert disposait d'un tarif spécifique.

Au regard de la réglementation en vigueur à ce sujet et de la nécessité de respecter le principe d'égalité de l'usager devant le service public, Bièvre Isère Communauté a donc réalisé une simulation tarifaire pour déterminer le tarif cible à atteindre, en lien avec les investissements à réaliser pour la période 2019 à 2022.

Ce tarif cible est le prix moyen calculé à partir des tarifs des 50 communes de la Communauté de Communes (ce prix moyen permet la réalisation des investissements sur la période indiquée).

Pour l'eau potable, ce tarif moyen s'élève à 1,38 € HT/m³ et il se décomposerait de la manière suivante :

	Eau montant en € HT
Part fixe	49,62
Part variable	0,96
Prix pour 120 m ³	1,38

Pour 2022, il est proposé de poursuivre le lissage engagé pour la période 2019-2026.

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le 16/12/2021

SLO

Redevance pour les industriels
(sur le territoire de l'ex Communauté de communes du P

ID : 038-200059392-20211213-284_2021_DEL-DE

	Montants 2021 en € HT	Montants proposés pour 2022 en € HT
Part fixe	141	141
Prix au m ³ :		
• de 0 à 1 000 m ³	0,73	0,73
• de 1 000 à 5 000 m ³	0,66	0,66
• 5 000 m ³ et plus	0,18	0,18

Compte tenu de la loi LEMA du 30 décembre 2006, il sera nécessaire d'étudier la possibilité de maintenir ce tarif et de l'étendre à tout le territoire de Bièvre Isère Communauté notamment du fait du classement en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) de certaines communes du territoire du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure (ce qui empêcherait la mise en œuvre d'une dégressivité du tarif).

Redevances pour les collectivités
(sur le territoire de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St-Jean de Bournay)

Intitulé	Montants en 2021 en € HT	Montants proposés pour 2022 en € HT par m ³
Résidence Autonomie des 4 vallées à Chatonnay	1,05	1,05
Vente d'eau aux communes ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St-Jean de Bournay	0,36	0,36
Vente d'eau du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St-Jean de Bournay aux communes voisines hors territoire de Bièvre Isère Communauté	1,16	1,16

Redevances pour les industriels
(sur le territoire de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Agny)

Intitulé	Montants en 2021 en € HT	Montants proposés pour 2022 en € HT par m ³
Culin et Tramolé	0,77	0,77

Redevances pour les agriculteurs / éleveurs
(sur le territoire de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Agny)

Culin et Tramolé	Montants en 2021 en € HT	Montants proposés pour 2022 en € HT par m ³
De 0 à 200 m ³	0,99	0,99
Au-delà de 200 m ³	0,77	0,77

Redevance prélèvement

La redevance prélèvement 2021 à hauteur de 0,09 € HT/m³ est maintenue à l'identique pour 2022 et appliquée à l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère Communauté.

Les autres tarifs sont les suivants :

Intitulé	Montants en 2021 en € HT	Montants proposés pour 2022 en € HT
Frais d'accès techniques et administratifs	33,00	33,00
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné (gel, casse...) : fourniture et pose d'un nouveau compteur	83,60	83,60

Rapport eau potable 2021

Intitulé	Montant net de	taxes
Pénalités pour : <ul style="list-style-type: none">• Manipulation frauduleuse des compteurs (bris du dispositif de plombage, déplacement, endommagement du dispositif de relève à distance...)• Prélèvement non autorisé sur la conduite d'eau ou sur un poteau incendie• Manœuvre ou tentative de manœuvre par un tiers de robinets de prises ou de robinets vannes (bouches à clés...)• Consommation d'eau ne faisant pas l'objet d'un contrat d'abonnement• Piquage ou orifice d'écoulement sur le tuyau d'aménée du branchement depuis sa prise sur la canalisation publique jusqu'au compteur individuel	1 045,00	1 045,00

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le 16/12/2021
ID : 038-200059392-20211213-284_2021_DEL-DE

Vu l'avis de la commission en date du 08 décembre 2021,

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'**ADOPTER** les redevances et tarifs d'eau potable 2022 proposés pour application au 1^{er} janvier 2022.

DECISION

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Président
Yannick NEUDER



Références abonné / point de comptage :
11196 / 09456001 / 11196

Adresse de branchement :
FACTURE TYPE
154 RUE DE L'EGLISE
38260 GILLONNAY

VOTRE SERVICE CLIENT

Accueil du public :
1 Bd Mal De Lattre de Tassigny
38260 LA COTE ST ANDRE
Tel : 04.74.20.86.73 / Fax : 04.74.20.86.77
environnement@bievriere-isere.com

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 (9h30 le lundi) à 12 h
Et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
N° d'urgence : 04.74.20.86.78
(hors période d'ouverture des bureaux)

Coumiers à adresser à :
BIEVRE ISERE COMMUNAUTE
Grenoble Air Parc
1, Avenue Roland Garros
38560 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Nom Exp *PrÃ©nom Exp*
NA° rue Exp *Rue Exp* CS *CSPE Exp*
CodPos Exp *Vill Exp*

Ligne Adr Payeur 1
Ligne Adr Payeur 2
Ligne Adr Payeur 3
Ligne Adr Payeur 4
Ligne Adr Payeur 5
Ligne Adr Payeur 6
Ligne Adr Payeur 7

VOTRE SERVICE DE PAIEMENT

TRESORERIE
Mairie
Place Alexandre Gagneux
38560 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Tél : 04.76.65.40.01
Accueil lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Fermeture : mercredi et vendredi

MODALITES DE REGLEMENT :

En espèces : au guichet de la Trésorerie

Par chèque bancaire : libellé à l'ordre du Trésor public en joignant le talon TIP non signé, à renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Par INTERNET : en vous connectant sur www.tipi.budget.gouv.fr et en utilisant l'identifiant collectivité indiqué sous la Réf. facture

Par carte bancaire : au guichet de la Trésorerie

Par titre interbancaire de paiement (TIP) : à dater et à signer, puis à renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Par virement bancaire sur le compte du Trésor Public :
BANQUE DE FRANCE - IBAN FR76 3000 1004 19D3 8800 0000 044
BIC : BDFEFRPPCCT

Par prélèvement automatique à échéance :
Si vous adhérez au service, vous n'avez rien à envoyer.
Sinon, prenez contact avec le service clients.

Mensualisation : Pour adhérer, prenez contact avec le service clients.

Par Datamatrix en espèce dans la limite de 300€ ou CB,
muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé
Strat N° 20005939200023
N° TVA Intracommunautaire : FR00200059392

Fiches qualités consultables sur :
https://carto.atlasante.fr/ars_metropole_udi_infofactures.map

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

Réf. Facture : 2022-00-0 du

Identifiant collectivité TIPI : 10797

FACTURE DE SOLDE

Votre consommation :	120 m³
----------------------	--------

	MONTANT T.T.C.
EAU	170,97
ASSAINISSEMENT	228,87
REDEVANCES : Agence de l'eau	67,96

TOTAL FACTURE	467,80 €
---------------	----------

Date limite de paiement :

DATA MATRIX

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

LIGNE ADR PAYEUR 1
LIGNE ADR PAYEUR 2
LIGNE ADR PAYEUR 3
LIGNE ADR PAYEUR 4
LIGNE ADR PAYEUR 5
LIGNE ADR PAYEUR 6

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat :
ICS :
Référence : 2022-00-0 du
Créancier :

Montant : 467,80 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

000000000221

**NNE*000101 17

P0C 4912706 46780

Rapport eau potable 2021

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2022--00-0

Réf. à rappeler : 11196 / 09456001 / 11196

Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire					
Numéro	Diam	Date	Index	Date	Index	m³						
FACTUR TYP A	15	31/12/2022	120	31/12/2014	0	120						
LIBELLÉ							Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
EAU												170,97
Part fixe eau												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							365 J	49,26	49,26	5,50	2,71	51,97
Consommation eau												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							120 m3	0,940	112,80	5,50	6,20	119,00
ASSAINISSEMENT												228,87
Part fixe assainissement												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							365 J	61,66	61,66	10,00	6,17	67,83
Consommation assainissement												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							120 m3	1,220	146,40	10,00	14,64	161,04
REDEVANCES : Agence de l'eau												67,96
Redevance prélèvement												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							120 m3	0,09	10,80	5,50	0,59	11,39
Lutte contre la pollution												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							120 m3	0,28	33,60	5,50	1,85	35,45
Modernisation des réseaux												
période du 01/01/2022 au 31/12/2022							120 m3	0,16	19,20	10,00	1,92	21,12
TOTAL A PAYER									433,72		34,08	467,80

Explications

Voies de recours

La présente facture constitue un titre exécutoire en application de l'article L.352A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R2342-4 du Code Général des Collectivités. Toute réclamation doit être envoyée par écrit au Service des Eaux. En cas de difficulté de paiement, il est recommandé de s'adresser à la trésorerie pour obtenir un étalement de paiement ou de saisir les services sociaux pour l'obtention d'une aide éventuelle pour le paiement de la facture. Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous pouvez déposer un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois suivant la réception du titre exécutoire.

Toute somme non acquittée dans le délai indiqué au recto de la facture fera l'objet de poursuites engagées par le comptable public indiqué au recto (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans les cas exceptionnels). Pour contester ces poursuites, vous devez déposer un recours devant le juge d'exécution mentionné aux articles L213-6 et L213-6 du code de l'organisation judiciaire dans un délai de 2 mois suivant la notification de l'acte contesté (cf 2^e de l'article L1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Contrat

Le paiement de la première facture suivant la diffusion du règlement du Service de l'Eau, de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif ou de sa mise à jour vaut accusé de réception par l'abonné.

En l'absence de relevé du compteur par le releveur ou par vos soins, votre facture sera estimée. Votre attention est attirée sur l'obligation légale que le releveur accède au compteur au moins une fois par an. La facture est un document à conserver cinq (5) ans.

Mieux comprendre votre facture

Distribution de l'eau
Ce service comprend la gestion des ressources, le transport, le traitement, le stockage, la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau potable.

Collecte et traitement des eaux usées
Ce service comprend la collecte, le transport et le traitement des eaux usées dans l'usine de dépollution, ainsi que le transport et l'élimination des boues et autres sous-produits par différentes filières.

Assainissement non collectif

Cette redevance correspond au contrôle diagnostic et de bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome.

Organismes publics (Agence de l'eau)

Redevance lutte contre la pollution
Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée aux abonnés soumis à l'eau potable.
Redevance Modernisation des réseaux de collecte
Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée aux abonnés soumis à l'assainissement.
Redevance prélèvement de la ressource
Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée à toute personne dont les activités entraînent un prélèvement sur la ressource en eau.